

Dossier passeports : le PGR appelé à ouvrir un dossier judiciaire

PAGE 5

N° 6999 du mercredi 19 avril 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

Politique

M. Sidikou ne doit pas faciliter le débauchage en faveur de la MP

PAGE 5

Économie

ICCN et les autres acteurs étatiques renforcent leur partenariat sur la lutte anti-braconnage

PAGE 6

Provinces

EPSP : interdiction aux écoles d'imprimer les bulletins scolaires

PAGE 9

Forum

Mois de mars: mois des actions Rowladies

PAGE 10

Sports

Play-off : DCMP ne pardonne pas Bukavu Dawa (4-1)

PAGE 14

Elections en 2017 : Corneille Nangaa rassure

P. 2



A haute voix

Gestion au pifomètre

LE POTENTIEL

On ne gère pas la chose publique comme sa ferme privée. La leçon en vaut la chandelle. Curieusement, en République démocratique du Congo, ceux qui ont érigé en règle la gestion prédatrice des biens de

(Suite à la page 2)

DGDA/Haut-Katanga : Une main noire protège des agents "fraudeurs", selon LICOCO

PAGE 11

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

Gestion au pifomètre

(Suite de la page 1)

l'État prospère en toute impunité. Cette dépravation des valeurs fait en sorte que ceux qui gèrent l'argent du contribuable congolais peuvent tout se permettre, sauf remplir leur devoir d'État, celui d'assurer une justice distributive.

Il suffit seulement de suivre les dernières révélations de malversations à grande échelle dans la passation des marchés de production des passeports pour s'en rendre compte. A voir l'opacité de la vente des passeports au profit des individus, il y a de quoi tomber à la renverse.

Mais pour ceux qui suivent l'évolution de l'économie congolaise au cours de cette dernière décennie, ce n'est qu'une face révélée de l'iceberg. Le mal est bien profond qu'il faut une cure de jouvence pour le guérir.

En effet, en cette période de pêche en eaux troubles, les gouvernants trouvent astucieusement des sommes colossales pour accomplir de sales besognes, notamment corrompre et débaucher les adversaires politiques pour se maintenir au pouvoir. La conséquence ? Dans un pays de plus de 70 millions d'habitants, seuls les invités à leur mangeoire se régalaient à belles dents. Entre-temps, dans le Congo profond, la crise a atteint son paroxysme, au point que le peuple ne sait plus sur quel pied danser.

Sur ces entrefaites, les politiques nous livrent une image macabre qui remet à la surface un passé lugubre de la dictature mobutienne.

A quoi sert-il de diriger par défi ? Pourquoi s'obstiner à pérenniser un système qui s'érige en bourreau du peuple longtemps exploité par les négriers et les colonisateurs d'abord, ensuite par ses propres fils.

Pour tout dire, les Congolais doivent se lever pour condamner les détournements continus des deniers publics consécutifs à la gestion au pifomètre, tolérée par les instances du pouvoir, ainsi que les conflits d'intérêt entretenus autour de cette mauvaise gouvernance.

Elections en 2017 : Corneille Nangaa rassure

« La Ceni travaille en prévision des élections en 2017 »

A la Commission électorale nationale indépendante, on se prépare activement pour gagner le pari de se conformer aux prescrits de l'accord du 31 décembre 2016 qui prévoient les élections fin 2017. Depuis Kisangani, Corneille Nangaa, président de la Ceni, a réitéré son attachement à cet accord, invitant en même temps la classe politique à se ressaisir pour en facilitant la mise en œuvre.

LE POTENTIEL

« Jour J-104 ». C'est l'annonce affichée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) sur la page d'accueil de son site Internet. L'annonce renvoie juste au temps restant pour la Centrale électorale de boucler les opérations d'enrôlement sur l'ensemble du territoire national. « Est-ce qu'il y aura les élections en 2017 ? Oui. La CENI travaille dans cette optique-là », a dit lundi dernier depuis Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo, Corneille Nangaa, président de la Ceni. C'est dire qu'à la Ceni, on se prépare pour respecter les échéances électorales fixées dans l'accord du 31 décembre 2016.

En même temps que la Centrale électorale se déploie sur le terrain dans le cadre de l'enrôlement et de l'identification des électeurs, elle s'inquiète cependant du peu d'engouement des acteurs politiques et sociaux à mettre le plus rapidement possible en œuvre l'accord de la Saint-Sylvestre. Quoi qu'il en soit, Corneille Nangaa s'est voulu confiant : « La Ceni travaille en prévision des élections en 2017 ». Que cela soit entendu de cette manière-là.

Est-ce que tous les acteurs impliqués dans le processus électoral partagent la même vision que la Ceni ? Ce n'est pas évident. Car, quel que soit le degré de bonne foi que pourrait afficher la Ceni, son travail reste conditionné par un certain nombre de préalables, dont la plupart ne relèvent pas de sa compétence. Il y a notamment d'un côté les deux chambres du Parlement qui doivent mettre à sa disposition des textes légaux appropriés, tels que la loi sur la répartition des sièges à l'Assemblée nationale et aux assemblées provinciales, sans compter la révision de la loi électorale qui s'avère indispensable pour l'adapter à la nouvelle architecture de la territoriale.

De l'autre côté, la Ceni dépend financièrement du gouvernement qui couvre entièrement son budget d'exploitation, sans compter quelques interventions éventuelles des partenaires au développement.

Autrement dit, la Ceni travaille dans un cadre totalement étriqué. Elle est bon gré mal gré obligée de se soumettre par moment aux sautes d'humeur du Parlement et du gouvernement. Mais, pour Corneille Nangaa, son institution se prépare activement pour répondre présente au rendez-vous de fin 2017, échéance prévue pour la tenue des élections dans le strict respect de l'accord du 31 décembre 2016.

Le plus important est que la Ceni reste accrochée dans le schéma tracé dans l'Accord du 31 décembre 2016. Aussi son président plaide-t-il pour la mise en œuvre rapide et effective du compromis politique conclu sous l'égide de la Cenco pour des élections apaisées. L'appel de la Ceni est à la fois une interpellation pour la classe politique et un mea culpa au cas où le processus électoral chavirait. Pour l'instant, la Ceni, à en croire son président, n'est pas inscrite dans ce schéma. Sa boussole reste, confirme une fois Corneille Nangaa, l'accord du 31 décembre.

A l'instar d'autres partenaires extérieurs qui appellent activement à l'application, la Ceni s'emploie, en ce qui la concerne, à jouer sa partition. Et elle le fait bien – avec les moyens mis à sa disposition. En faisant le décompte, il ne lui reste plus que 103 jours pour boucler toutes les opérations d'enrôlement. Juste après ces opérations, elle mettra le cap sur le scrutin proprement dit, a rassuré son président.

Il appartient aux politiques de se mettre au pas pour ne pas être pris de court. A la Ceni, il y a des signaux qui vont dans le sens

de l'apaisement. A ce jour, la barre de plus de 20 millions d'enrôlés a été déjà franchie, contre les 45 millions projetés par la Ceni. De Kisangani où il a séjourné, le président de la Ceni a clairement affiché sa détermination à ramener, après 2006 et 2011, le peuple congolais aux urnes. Il s'est fixé un deadline, c'est fin décembre 2017, comme prévu dans l'accord de la Saint-Sylvestre. « Du côté de la CENI, nous avons, sans désespérer, poursuivi l'opération. Nous continuons avec l'enrôlement, nous faisons face aux défis qui sont les nôtres. Nous terminons l'enrôlement et une fois que nous aurons fini, nous passerons aux activités liées au scrutin », a indiqué Corneille Nangaa.

Comme Ponce Pilate, Corneille Nangaa cherche à se racheter. C'est aussi sa crédibilité qui est en jeu. Il ne veut pas évoluer sur les traces du tristement célèbre pasteur Ngoy Mulunda qui a organisé en 2011 les pires élections que la RDC n'ait jamais connues. Corneille Nangaa, formé dans le moule du défunt Malumalu, s'est donc imposé une discipline pour ne pas décevoir. Et chaque jour qui passe, il multiplie des actes qui vont dans le sens de l'apaisement.

Malheureusement, il n'est pas le seul élément du puzzle électoral. A côté, d'autres maillons de la chaîne doivent s'intégrer dans cette dynamique. D'où, son appel au respect de l'accord du 31 décembre qu'il considère – à juste titre d'ailleurs – comme le seul cadre consensuel pour des élections apaisées à fin 2017.

Par ailleurs, il y a des questions pour lesquelles la Ceni exige un engagement réel de la part des politiques. « Irons-nous aux élections en laissant d'autres provinces sans enrôlement ? Ce sont là les questions auxquelles les politiques eux-mêmes vont devoir répondre. Les défis sécuritaires sont là », a renchéri Corneille Nangaa. Il tance à sa manière la classe politique qui ne manifeste apparemment aucun empressement dans l'organisation des élections. Le président de la Ceni en est presque indi-

gné. « Les politiciens veulent les élections, en même temps ils ne savent pas mettre en œuvre l'Accord du 31 décembre 2016. Sa mise en œuvre était censée commencer le 1er janvier 2017. Jusqu'à ce jour, le CNSA (Conseil national de suivi de l'Accord) n'est pas installé. C'est maintenant qu'on vient d'avoir un animateur du gouvernement. Tout cela, ce sont des questions qui concernent la politique ».

ECOUTER LA VOIX DE LA CENI

C'est par le fait, rappelons-nous, de la non-organisation des élections en 2016 que s'est justifiée la tenue à deux reprises, aussi bien à la Cité de l'Union qu'au Centre interdiocésain d'un dialogue pour parvenir à un compromis entre différents acteurs politiques et sociaux. C'est dans cet élan qu'a été signé dans un premier temps, sous l'œil complice du Togolais Edem Kodjo, l'accord, dit du 18 octobre, puis le 31 décembre 2016, avec l'accompagnement de la Cenco, un accord inclusif.

Dans ces deux fora, la Ceni a été au centre de toutes les discussions. Toute l'architecture institutionnelle qui a été convenue tant à la Cité de l'Ua qu'au Centre interdiocésain a été tracée dans le but de créer un environnement propice à la tenue des élections. Autant dire que toutes les parties ont reconnu à la Ceni le pouvoir de sonner l'alerte chaque fois qu'il y a une déviation par rapport aux engagements mutuellement consentis.

C'est sans doute par devoir, le président de la Ceni s'est plié à cet exercice en lançant, depuis Kisangani, son appel en vue de la mise en œuvre intégrale de l'accord du 31 décembre 2016. La Ceni est convaincue d'une chose et elle est d'avis que cet accord reste et demeure le seul cadre propice pour l'aider à amener pour la troisième fois, après 2006 et 2001, le peuple congolais devant les urnes.

Aux politiciens de saisir la balle au bond pour ne pas compromettre le travail remarquable abattu par la Ceni. Le peuple les tient à l'œil.

Nomination de Bruno Tshibala : le silence de la CENCO

Douze jours après la nomination du Premier ministre Bruno Tshibala, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) ne s'est toujours pas prononcée. Le silence de l'Église catholique est assez interpellateur. Pourtant, la nomination de Bruno Tshibala s'est faite en violation de l'Accord du 31 décembre 2016.

LE POTENTIEL

Le président de la République a nommé, le vendredi 7 avril, Bruno Tshibala au poste de Premier ministre. Cette nomination s'est faite en violation de l'Accord global et inclusif du 31 décembre 2016, obtenu sous la médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco). Bruno Tshibala est un exclu de son parti, l'UDPS, et du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, la plate-forme de l'opposition ayant plus de crédibilité dans l'opinion tant nationale qu'internationale.

La nomination de Bruno Tshibala a laissé couler beaucoup d'encre et de salive. Au niveau national, le Rassemblement qui devait présenter un Premier ministre, conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre, a rejeté cette désignation, la qualifiant de « non évènement ». Aussi, le Rassemblement a dit continuer à exiger l'application de l'Accord du 31 décembre, gage de paix et de cohésion nationale pendant cette période de transition devant déboucher à la tenue d'élections dont la présidentielle et les législatives nationales et provinciales sont prévues en décembre 2017.

Quant à la population congolaise, elle est restée indifférente face à la nomination de Bruno Tshibala, prophétisant le même sort que son prédécesseur Samy Badibanga dont la nomination n'a été en fait qu'une stratégie de la Majorité présidentielle de retarder davantage la tenue des élections. Les Congolais pensent que l'actuel Premier ministre est nommé aussi pour les mêmes motivations.

Au plan extérieur, la Communauté internationale a réservé une fin de non-recevoir à un gouvernement dirigé par Bruno Tshibala. À l'unisson, les partenaires extérieurs de la République démocratique du Congo ont exigé la mise en œuvre intégrale de l'Accord du 31 décembre 2016. Face aux remontrances de la Communauté internationale à propos de la nomination controversée de Bruno Tshibala, Kinshasa a même rompu sa coopération militaire avec la Belgique.

Cependant, la Cénco, un acteur central dans l'Accord du Centre interdiocésain, est resté silencieux depuis la désignation de l'actuel Premier ministre. La Cénco ne s'est pas prononcée et n'a même pas encore pris « acte » de la désignation de cet exclu de l'UDPS à la primature. Ce silence radio est assez inquiétant



La nomination de Bruno Tshibala a laissé couler beaucoup d'encre et de salive

quand on sait que la Cénco a joué un rôle primordial dans la recherche d'un large consensus sur la gestion de la transition entre la Majorité présidentielle et l'opposition représentée par le Rassemblement, après l'échec du dialogue non inclusif sous la médiation d'Edem Kodjo. C'est grâce notamment à l'action de la Cénco que la date fatidique du 19 décembre 2016 a été franchie sans casse. Bien plus, l'Accord de la Saint-Sylvestre reste la voie incontournable dans la sortie de crise en RDC.

Dès lors, le silence de la Cénco ne peut qu'interpeller. Sans doute, les prélats redoutent l'implosion de la RDC, ce qu'ils ont réussi à éviter pendant tout le temps qu'a duré leur médiation. Toutefois, on sait que les évêques membres de l'Église catholique ont été déçus par l'absence de la signature de l'arrangement particulier à l'Accord du 31 décembre 2016. Est-ce cette déception qui motiverait l'absence de réaction à la forfaiture que constitue la nomination de Bruno Tshibala ? L'avenir nous en dira plus.

La FAO adopte une nouvelle norme mondiale pour le commerce des plantes

L'organisme international qui super vise la santé des plantes vient de franchir un grand pas en avant en adoptant une nouvelle norme mondiale pour garantir que le commerce international des plantes et des semences soit plus sûr tout en demeurant rentable, s'est félicitée jeudi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'annonce en a été faite lors de la 12e session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), organe directeur de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), qui a clôturé ses travaux mercredi à Incheon, en République de Corée. Du fait de la mondialisation, les produits alimentaires et agricoles sont continuellement en mouvement. Sans cesse, des milliers de navires vont de port en port transportant chaque année plus de 500 millions de conteneurs géants remplis de toutes sortes de marchandises à destination et en provenance de tous les coins de la planète.

Malheureusement, les cargaisons de ces navires cachent parfois des ravageurs agricoles qui, une fois sur le rivage, sont capables de dévaster les cultures. Cela va des spongieuses aux fourmis argentines, en passant par les escargots géants africains. La croissance rapide du com-

merce agricole, facilitée par les marchés en ligne, aggrave la situation et rend encore plus difficile pour les pays de veiller à ce que toutes les expéditions - grandes ou petites - soient exemptes de nuisibles et/ou de maladies.

Dans ce contexte, la menace de transmission des parasites par les graines est particulièrement préoccupante. Contrairement à d'autres produits agricoles destinés à la consommation, tels que le blé, l'orge ou les lentilles, les graines sont une cause de plus grande préoccupation. Du fait qu'elles sont destinées à la plantation, le risque d'introduction et de propagation des parasites dont elles pourraient être porteuses est bien plus grand.

Affronter ce risque est une tâche d'une grande complexité. Les entreprises de semences lancent souvent des programmes de sélection des plantes dans de nombreux pays afin d'obtenir plus d'une culture chaque saison. Les semences sont ensuite expédiées dans tous les coins du globe pour le nettoyage, le traitement, les essais et l'emballage avant d'être vendues et expédiées à nouveau - parfois après avoir été stockées durant de longues périodes. En outre, leur destination finale n'est pas toujours nécessairement connue au moment de leur exportation du pays

d'origine.

Tout cela rend ardue, voire impossible, la prise en compte par les pays importateurs de graines de toutes les exigences phytosanitaires. En proposant des approches standard pour l'évaluation des risques et les essais, la nouvelle norme adoptée par la CMP vise à harmoniser la façon dont les pays s'attaquent à la complexité du commerce international des semences, ce qui devrait faciliter ledit commerce évalué à quelque 12 milliards de dollars américains par an, tout en garantissant que les expéditions couvrent bien les besoins alimentaires d'une population mondiale croissante.

LA PROTECTION DES PLANTES EST VITALE

La FAO reconnaît que le travail de la Commission internationale pour la protection des végétaux (CIPV) est essentiel pour atteindre les Objectifs mondiaux de développement durable. La protection de la santé des plantes nécessite à la fois une agriculture durable, la résilience face aux changements climatiques, la protection de la biodiversité et la facilitation d'un commerce plus sûr.

« Parce que la CIPV est la seule organisation à définir des normes de santé végétales reconnues par les gouvernements qui facilitent le com-

merce international, les décisions prises ici seront essentielles pour protéger davantage les ressources végétales mondiales, les fondements même de la vie », a déclaré M. Kundhavi Kadiresan, Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional de l'Organisation pour l'Asie et le Pacifique. De son côté, M. Jingyuan Xia, Secrétaire de la CIPV a souligné que « ces normes, fondées sur le consensus, constituent le moyen le plus efficace d'empêcher l'introduction et la propagation de parasites végétaux dans de nouveaux environnements et d'éviter des effets dévastateurs sur les plantes, ainsi que sur la biodiversité, la sécurité alimentaire et le commerce ».

La CPM a également examiné les lignes directrices d'un système de réglementation des importations et a planché sur plusieurs traitements visant à empêcher les parasites de se nicher dans des matériaux d'emballage en bois et les mouches des fruits d'attaquer les agrumes. La Commission s'emploie par ailleurs à faire adopter sa proposition selon laquelle 2020 sera officiellement proclamée Année internationale de la santé végétale et ce, dans le prolongement d'un projet de résolution en ce sens récemment approuvé par le Conseil de la FAO.

La CENI poursuit la cascade de formation des agents électoraux dans les aires opérationnelles 3 et 4

La Commission électorale nationale indépendante met les bouchées doubles pour lancer les opérations d'enrôlement des électeurs dans les aires opérationnelles 3 et 4. Pour l'heure, elle s'active à la formation intensive des agents électoraux dans cette partie du territoire national. Toutes les batteries sont mises en marche pour tenir le pari d'élections en décembre 2017.

Lancée depuis le 20 mars 2017, la cascade de formation des agents électoraux des aires opérationnelles 3 et 4 se poursuit normalement sur terrain au niveau de 13 provinces suivantes : Bas-Uélé, Haut-Uélé, Tshopo, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami, Sankuru, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Kongo Central et la ville de Kinshasa.

A ce jour, la CENI a bouclé complètement la formation au niveau des Secrétariats exécutifs provinciaux (SEP) situés dans les chefs-lieux de ces provinces où 76 Chefs d'antennes (CA), 76 informaticiens d'antennes, 176 gestionnaires informatiques (GI), 176 Points focaux juristes (PFJ), 101 Formateurs électoraux nationaux (FEN), 739 Formateurs électoraux provinciaux (FEP) et les membres des SEP ont été formés sur les différents modules pour une meilleure prise en charge de l'identification et enrôlement des électeurs.



Après cette étape de la cascade, la CENI forme actuellement, au niveau des antennes concernées les Formateurs électoraux territoriaux (FET), ceux-là mêmes qui auront la lourde responsabilité d'assurer la formation des membres des Centres d'inscription des électeurs.

C'est dans ce cadre que le rapporteur adjoint de la CENI, le profes-

seur Onésime Kukatula Falash, superviseur de la formation, a, au nom de Corneille Nangaa Yobeluo, président de la CENI, procédé, le 17 avril 2017 à Muanda, au lancement de la cascade de formation du niveau 3 qui concerne les FET.

Au total, 5 026 FET seront formés à l'issue de 7 jours de formation à cette étape de la cascade qui se

déroule principalement au niveau des chefs-lieux des antennes situés dans les villes et territoires ainsi qu'au niveau des sites de formation bien identifiés par la CENI.

Pour la province du Kongo Central où séjourne le rapporteur adjoint de la CENI, 441 FET seront formés dont 18 pour la ville de Matadi. Cette formation est assurée par les Formateurs électoraux nationaux et Formateurs électoraux provinciaux, formés eux-mêmes au niveau 2 de la cascade et déployés dans les villes, différents territoires ainsi que sites de formation. 13 experts venus de Kinshasa assure la supervision de proximité sur terrain dans cette partie de la République démocratique du Congo. Pour rappel, le président de la Commission électorale nationale indépendante, Nangaa Yobeluo, a clôturé le 29 mars 2017, en la salle Anuarite de Caritas Congo, la formation de 13 Secrétaires exécutifs provinciaux (SEP) de la CENI, 13 informaticiens de ces provinces, 32 chargés de formation des SEP, 15 experts formateurs ; 38 facilitateurs, 16 techniciens du Centre national de traitement et des télécommunications, 15 cadres du Secrétariat exécutif national, 12 Experts juristes, 34 cadres du cabinet, partenaires du PACEC/PNUD et de la division électorale de la Monusco et 6 représentants de GEMALTO, fournisseur des Kits d'enrôlement.

LP/CENI.CD

Cinq questions à Jean-Michel Lembo (*)

1. Vous avez fait des études supérieures de cuisine à Londres. Qu'est-ce qui vous a motivé à revenir au pays ?

Je vais commencer par les motivations. Ma petite histoire est que j'ai passé dix-sept ans en Angleterre. Après mes études et travaillé, je ne me suis jamais senti chez moi. On se sent mieux chez soi, dit-on. Le Congo est ma patrie, ma maison. Je suis revenu pour partager mon expérience avec mes compatriotes. Je suis d'abord revenu en 2012 pour mes investigations et j'ai découvert beaucoup d'opportunités au pays. J'ai décidé de revenir avec ma petite famille pour contribuer au développement de mon pays. Pour ce qui est des opportunités d'investissements gastronomiques, je dirais qu'elles sont meilleures en RDC qu'en Europe. La compétition dans ce secteur n'est pas très élevée. En Europe, les chaînes de restaurant et hôtels sont légion.

Le Congo reste un terrain vierge. Certes, à Kinshasa, il y a déjà de bons restaurants, notre souhait est de les étendre dans les provinces qui sont jusque-là non exploitées en matière de restaurants modernes. La demande est très grande en RDC qu'en Europe.

2. De l'extérieur, la RDC présente quelle image dans le volet investissement en général ?

Quand on parle de l'extérieur, il y a deux cas : les étrangers (Européens, Américains, Asiatiques) et les Congolais qui ont immigré à l'étranger. Les étrangers pensent qu'il y a beaucoup d'opportunités malgré les risques liés à la situation socioéconomique. Les Congolais qui vivent ailleurs sont pessimistes, réticents et douteux de revenir au pays. Je pense qu'il faut commencer quelque part, être patient, défier les risques. Qui ne risque rien n'a rien, dit-on. Actuellement, grâce à l'implantation des firmes étrangères, la privatisation des banques,



la situation de restaurant s'améliore. C'est la preuve que les étrangers s'intéressent à l'exploitation du Congo. Je lance l'appel aux fils et filles du Congo à revenir construire notre pays.

3. Comment est née en vous cette passion de l'art culinaire ?

Je viens d'une famille où je suis le seul homme parmi mes sœurs et mes tantes. J'ai été inspiré par la bonne cuisine de ma grand-mère et celle de ma mère évidemment. J'étais passionné dès mon jeune âge et disponible pour servir. Je prenais toujours des initiatives et mes parents ont re-

marqué cette aptitude en moi, ils n'ont pas hésité à m'envoyer faire des cours de cuisine.

4. Avez-vous un secret pour l'évolution de votre business en RDC avec la réputation reconnue à ce jour, du restaurant The River ?

Mon seul secret, c'est la passion, l'amour de mon travail. Ce métier n'est pas facile, il a beaucoup d'exigences. Au Congo, le cuisinier est considéré comme « muana ya musala ». Je suis au service de ma clientèle. Un bon cuisinier doit appliquer l'hospitalité, l'humilité, la patience et la tolérance. Je suis toujours ouvert aux reproches des mes clients qui ont une grande attente vis-à-vis des serveurs. Il est recommandé de travailler en équipe avec respect mutuel pour ne pas décevoir les clients. Le manque d'harmonie dans l'organisation impacte sur la clientèle. Ma recette spéciale est dans mon menu. C'est l'idée

de mes associés et ils l'appellent « assiette mixte The River ». Elle est composée de plusieurs ingrédients locaux. C'est une association de volaille, viandes, poissons et légume, pour trois personnes, a un prix abordable.

5. Quel conseil prodiguez-vous aux jeunes qui s'engagent dans l'art culinaire ?

Tous les métiers ne sont pas des arts. Un art, il faut l'aimer avant de s'y engager. Il ne faut pas tenter une aventure parce qu'on a les moyens. La restauration ne s'improvise pas. Il faut y mettre son esprit et sa présence physique pour réussir. L'art culinaire est très vaste, il faut avoir une vision précise, éviter de tout embrasser à la fois.

PROPOS RECUEILLI PAR
MARTINE KABATA
(STAGIAIRE IFASIC).

(*) Chef exécutif du restaurant The River.

Dossier passeports : le PGR appelé à ouvrir un dossier judiciaire

L'évidence des révélations de malversations à grande échelle dans la passation des marchés de production des passeports ainsi que leur vente opaque au profit des individus nécessite l'éclairage de la justice.

M.M.

Le droit doit être dit pour faire la lumière sur un dossier qui défraye la chronique politique ces derniers temps au pays. L'heure est grave et la veille de l'avènement d'un Etat de droit, les Congolais invitent leurs dirigeants à s'impliquer dans la lutte contre l'impunité. L'objectif étant de mettre fin aux antivaleurs qui gangrènent la gestion du pays au détriment d'un développement intégral.

Saisissant cette occasion, André-Claudiel Lubaya, président national de l'Union Démocratique Africaine Originelle (UDA) et membre du Rassemblement, condamne les détournements continus des deniers publics consécutifs à la gestion des passeports congolais ainsi que les conflits d'intérêt entretenus autour de cette gestion. L'élu de Kananga invite ainsi le procureur général de la République à ouvrir sans tarder, conformément à ses prérogatives légales, un dossier judiciaire en rapport aux faits gra-



ves des malversations dans la passation des marchés de production des passeports ainsi que leur vente, révélés par l'agence Reuters.

« L'UDAO dénonce cette gestion prédatrice des biens de l'Etat, particulièrement ceux des passeports par un groupe d'individus en l'absence de toute concession régulière d'un service public », a-t-il déclaré.

Pour rappel, le passeport congolais se trouve être l'un des plus chers au monde. Il coûte à chaque citoyen qui en formule la demande 185 USD à l'intérieur du pays et jusqu'à plus de 300 USD pour les Congolais de l'étranger. D'après un document consulté par Reuters, l'argent versé pour l'achat de chaque passeport ne profite pas au Trésor public, qui n'est bénéficiaire qu'à un faible pourcentage.

Bons offices de l'ONU pour l'Accord de la Saint-Sylvestre

M. Sidikou ne doit pas faciliter le débauchage en faveur de la MP

Le Front républicain des centristes recommande à Maman Sidikou de ne pas abuser de bons offices des Nations unies pour faciliter insidieusement le débauchage et encourager la transhumance politique en faveur de la majorité au pouvoir.

P.M.

Le Front républicain des centristes se félicite du fait qu'après une sortie médiatique controversée, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC se soit engagé résolument à explorer les voies et moyens de mettre en œuvre intégralement et de bonne foi, l'Accord politique du 31 décembre 2016 tel que stipulé par la résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Dans une déclaration faite à la presse, le lundi 17 avril à Kinshasa, le coordonnateur principal du Front républicain des centristes, Chérubin Okende, a invité Maman Sidikou à ne pas abuser de bons offices des Nations unies pour faciliter « insidieusement » le débauchage et encourager la transhumance politique en faveur de la majorité au pouvoir.

« Le Front des républicains des centristes rappelle instamment à Maman Sidikou que la racine pivotante de la grave crise politique qui sévit en RDC est le refus du président Kabila, autorité morale de la Majorité présidentielle, de faciliter l'alternance démocratique au sommet de l'Etat. Cette situation a conduit au dérèglement généralisé de l'ordre constitutionnel consacrant ainsi la perte de la légitimité de toutes les institutions à mandats électifs.

Partant, il serait naïf de présumer de la bonne foi de cette famille politique, de ses amis et frères qui depuis le mois de janvier 2017, se démêlent acharnement à pervertir la

lettre et l'esprit de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « A travers ce revirement judiciaire du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, le Front républicain des centristes prend acte de la désapprobation par celui-ci de la nomination de M. Bruno Tshibala comme Premier ministre. Par conséquent, le Front républicain des centristes exhorte toutes les parties prenantes à privilégier la mise en œuvre intégrale et prompte de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre, seul cadre susceptible d'appuyer la légitimité des institutions pendant la période provisoire et d'assurer durablement la stabilisation ainsi que la consolidation de la démocratie constitutionnelle en RDC et de conduire à la passation pacifique du pouvoir conformément à la Constitution congolaise et cela, dans le respect scrupuleux de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ».

Dans la foulée, le Front républicain des centristes préconise la mise au point d'un arrangement particulier prévu dans l'Accord du 31 décembre 2016, qui puisse privilégier le fonctionnement judiciaire des institutions pendant la période préélectorale et électorale dans le strict respect de la Constitution, une décrispation politique efficace ainsi que l'indépendance effective de la Commission électorale et la crédibilité du processus des élections libres et transparentes.



Le coordonnateur principal du Front républicain des centristes et président du FSIR

RAWBANK

ACCELERATEUR DE DEVELOPPEMENT EN RDC
DEPUIS

2002

15 ans

2017

VOTRE FIDELITE EST LA CLÉ DE NOTRE RÉUSSITE.

Head office
1407, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa
Democratic Republic of Congo
Tél. +243 81 98 32 000
www.rawbank.cd

Facebook Rawbank Twitter Rawbank sa

Avec l'appui de WWF

ICCN et les autres acteurs étatiques renforcent leur partenariat sur la lutte anti-braconnage

Avec l'appui financier de World Wide Fund for nature (WWF), l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et les autres acteurs impliqués dans la lutte anti-braconnage échangent, du 18 au 20 avril à la Maison de France, à Gombe, sur comment renforcer leur collaboration et mobiliser le financement pour améliorer la lutte anti-braconnage et la criminalité faunique en RDC.

ST AUGUSTIN K.

L'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et les autres institutions gouvernementales sont en atelier d'échange et de réflexion, du 18 au 20 avril à la maison de France, à Kinshasa/Gombe, avec l'appui financier du Fonds mondial pour la nature (WWF).

Cette activité s'organise autour du thème « Le développement du partenariat et la mobilisation de financement pour la lutte anti-braconnage et la criminalité de la faune en RDC ».

Il s'agit, pour les participants venus des structures gouvernementales impliquées dans la lutte anti-braconnage et la criminalité faunique, d'identifier les principales lacunes et proposer des solutions pour les combler. Cette réflexion se mène dans le cadre d'une approche holistique dénommée « Braconnage zéro » développée en 2015 par un groupe de partenaires à la conservation.

Cette approche, rappelons-le, vise à contribuer à la réduction du braconnage par le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs institutionnels de la Société civile, les bailleurs et la mise en œuvre simultanée d'un ensemble d'outils re-

groupés autour de six piliers dont l'évaluation, la technologie, le renforcement des capacités, l'implication des communautés, les poursuites judiciaires et la coopération.

En organisant cet atelier, l'ICCN et ses partenaires s'assignent comme objectif de dresser un état des lieux de la collaboration interinstitutionnelle et de la mobilisation de financement lié à la lutte anti-braconnage et la criminalité faunique afin d'identifier les principales lacunes et proposer des mesures adéquates de collaboration. Il est aussi question, pour les organisateurs, d'identifier et de répertorier les initiatives (programmes, projets et efforts) en cours au niveau national et des sites dans le cadre de la lutte anti-braconnage, à travers chacun de six piliers de l'approche « Braconnage zéro » ; d'identifier les principales lacunes dans la collaboration pour la lutte anti-braconnage et la criminalité faunique et proposer les mesures d'amélioration ; élaborer une feuille de route assortie de budget y inclus les mécanismes de suivi-évaluation des projets de sa mise en œuvre ; mettre sur pied un groupe interinstitutionnel pour l'échange d'information sur les initiatives de lutte contre le braconnage.



A l'ouverture de cet atelier, M. J.J Mapilanga wa Tsaramu, directeur chef de département Technique et scientifique à l'ICCN et représentant son directeur général empêché, a fait savoir que la lutte anti-braconnage et la criminalité faunique est un sujet non seulement d'actualité mais aussi transversal ; ce qui explique la présence de tous les services étatiques impliqués dans la problématique de réguler cette menace.

BRACONNAGE ZÉRO, UNE BOÎTE À OUTILS

« C'est depuis plusieurs décennies que le braconnage et le commerce illégal des espèces de faune sont devenus une préoccupation ma-

jeure tant au niveau local, national, régional que mondial. En Afrique centrale, plusieurs initiatives ont été tentées, notamment le plan d'action dans les pays de l'espace COMIFAC 2012, le plan d'action d'urgence de lutte anti-braconnage pour les pays de la CEEAC en 2015 et tant d'autres. Mais en dépit de toutes ces initiatives, le braconnage sous ces formes diverses, le trafic des espèces de faune sauvages s'intensifient ; et en particulier en RDC, le braconnage, aussi bien dans les APE que les forêts d'exploitation, a atteint de proportion très inquiétante en dépit des efforts consentis par le gouvernement appuyé par ses divers partenaires techniques et financiers », a-t-il révélé.

Voilà pourquoi, a-t-il estimé, il est urgent que la RDC expérimente l'approche « Braconnage zéro » en renforçant la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la lutte anti-braconnage et la criminalité faunique. Il y a aussi la mise en œuvre de certains outils qui reposent sur une série de composantes appelées piliers.

Alain-Bernard Ononino, coordonnateur du Programme régional de lutte contre la criminalité faunique pour l'Afrique centrale, s'est, pour sa part attardé à la présentation de l'approche « Braconnage zéro ». En fait, c'est une boîte à outils qui vise à améliorer l'efficacité de la lutte anti-braconnage. Elle a été développée par une trentaine de partenaires à la conservation en 2015 au Népal.

Agriculture : l'exportation du café en baisse en RDC

OLIVIER KAFORO

L'exportation actuelle du café est évaluée à 8.000 tonnes contre 120.000 tonnes en 2010. Cette baisse ne favorise pas le bon positionnement du pays dans l'échiquier international. Le nombre d'exportateurs, lui, est passé de 342 à 28 pendant la même période.

C'est ce qu'a indiqué le directeur général de l'Office national de café (ONC), Augustin Bompate Bo-Lounda. C'était au cours d'un entretien qu'il a accordé à l'Agence congolaise de presse (ACP).

Selon le directeur général de l'ONC, cette baisse est liée à plusieurs facteurs, notamment à l'absence prolongée de l'ONC sur le terrain pour l'encadrement des planteurs.

Augustin Bompate Bo-Lounda soutient également que l'exportation frauduleuse des produits par certains opérateurs économiques, l'abandon de certaines plantations organisées et le manque de financement de la recherche agronomique sont aussi identifiées comme causes ayant conduit à cette baisse.

Dans le même registre, le di-

recteur général de l'ONC a évoqué l'inexistence des crédits aux planteurs (faiblesse des mécanismes de financement agricole), le vieillissement des caféiers et la résurgence des maladies (tracheomycose) ayant décimé plusieurs plantations de Robusta dans les provinces du Nord-Kivu, dans l'ex-Equateur ainsi que dans l'ex-Province Orientale.

La libération mal maîtrisée du commerce du café après 1976, la baisse persistante des cours du café sur le marché mondial (1999-2013), des conflits armés récurrents dans les zones à forte production du café sont également à classer parmi les causes qui expliquent cette baisse d'exportations du café.

En ce qui concerne particulièrement les conflits armés, a souligné Augustin Bompate, ils ont provoqué une crise politico-économique pendant plus d'une décennie. « Ces conflits ont entraîné le déplacement des populations dans les zones de production. A cela il faut ajouter une fiscalité et des taxes très élevées, émanant principalement des organismes ou services ne justifiant aucune prestation sur ce produit », a-t-il déploré.

Pour faire face à cette situation, le directeur général de l'ONC a appelé l'élaboration par le gouvernement et l'adoption du « document de la stratégie de la filière café ».

À travers cette stratégie, la vision du gouvernement est d'améliorer les performances de la filière sur toute la chaîne de valeur, créer des richesses en milieu rural à travers une caféiculture professionnalisée et compétitive. Allusion faite à l'amélioration de la productivité et la qualité de la récolte, la distribution gratuite des plantules de variétés performantes, afin de rajeunir les vieilles plantations. L'on évoque également la création de nouvelles plantations, le processus de traitement et de torréfaction ainsi que le circuit de commercialisation.

Selon certaines sources, le gouvernement central entend aussi soutenir la dynamique d'un partenariat public-privé, permettant aux acteurs de la chaîne de valeur de travailler en synergie dans l'élaboration, le financement et la mise en œuvre des projets visant l'amélioration de la compétitivité du café congolais sur différents marchés.

Il compte institutionnaliser le fi-

ancement de certains instituts de recherche par le secteur public et certains opérateurs privés nationaux, en vue de la mise au point des variétés performantes et résistantes aux maladies et ravageurs. Ce, afin d'améliorer la qualité et le rendement à l'hectare.

Le gouvernement se charge de mettre à jour une législation spéciale sur le café. Il assure l'application stricte de celle-ci pour toutes les parties prenantes dans la chaîne de valeur, sous la supervision d'une autorité de l'Office national de café (ONC). Question d'assurer la présence du café congolais à tous les grands événements africains et internationaux et organiser des événements similaires sur le territoire national.

Conscient de la mission à lui confiée par l'État, la direction générale de l'ONC a créé des centres pépinières pour la production et la vente des plantules aux planteurs, avec l'encadrement des agronomes de l'ONC. Ce, pour relancer des activités dans plusieurs provinces productrices de café, notamment dans le Haut-Uélé, le Mai-Ndombe, le Kongo Central, l'ex-Equateur et le Kwilu.

Goma : tenue d'une conférence-débat entre les jeunes du Rwanda et de la RDC

Les jeunes de la République du Rwanda et ceux de la République démocratique du Congo ont organisé une conférence-débat, le week-end dernier à Goma, sous le thème « *Stigmatisation et origine des conflits entre les peuples de deux pays* », renseigne provincenordkivu.cd. D'après deux membres fondateurs du mouvement Simama Africa, MM. Maxime Haringiro et Fiston Muhindo, il s'est agi d'envisager les pistes de solutions pour consolider la cohabitation pacifique entre les jeunes de deux pays. Les participants ont choisi la méthode de se dire la vérité en face pour trouver les voies de sortie de discriminations entre les deux pays. Les membres du mouvement Simama Africa ont décidé de ne plus répondre aux appels et manipulations des hommes politiques pour consolider la paix.

Début du rapatriement d'ex-combattants sud-soudanais

La première vague d'ex-combattants sud-soudanais rapatriés dans leur pays s'est effectuée dernièrement à l'aéroport international de Goma. Cela devant le vice-ministre congolais de la Défense et des Anciens combattants, l'ambassadrice sud-soudanaise en RDC et le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en charge des opérations, rapporte le portail officiel du Nord-Kivu. Le vice-ministre Corneille Maswaswa s'est réjoui des avancées et efforts du Mécanisme conjoint de vérification dans la recherche de la solution à cette présence sud-soudanaise sur le sol congolais, objet de plusieurs protestations de la part de la Société civile du territoire de Nyiragongo appuyé par la notabilité de la province. Le président territorial des forces vives, Mambo Kawaya, a salué ce premier geste, mais estime que c'est insignifiant. « *Le camp de Munigi héberge 530 rebelles sud-soudanais qui mettent la population de Nyiragongo dans la psychose totale. Leur rapatriement total dans un bref délai serait salutaire et évitera l'agitation des fils et filles de Munigi* », a déclaré ce cadre de la Société civile. Pour rappel, c'est depuis le mois de décembre 2016 que ces rebelles sud-soudanais qui combattaient aux côtés du vice-président étaient éjectés du parc de Garamba pour être cantonnés au camp de la Monusco de Munigi, à quelques mètres de l'aéroport de Goma.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Interdiction d'importation des véhicules à volant à droite : les importateurs refusent de s'exécuter

La mesure d'interdiction d'importer les véhicules à volant à droite, notamment les petites japonaises appelées communément "ketch", prise depuis 2008 par le gouvernement central, peine à être appliquée. Les importations n'ont jamais cessé. Ces véhicules seraient plus économiques que ceux fabriqués en Europe. Leur prix de vente étant jugé accessible. Ce qui amène les propriétaires et conducteurs de ces véhicules à s'opposer à cette mesure.

O. Dioso

Les propriétaires et conducteurs de voitures à volant à droite s'opposent à l'interdiction d'importation de ces véhicules. Les autorités de la ville de Kinshasa ont interdit l'importation de ces voitures en 2015. Pour les véhicules qui sont déjà à Kinshasa, leurs propriétaires devront brandir des preuves de paiement de la vignette, de l'assurance et celles du contrôle technique.

Cette décision ne rencontre pas l'assentiment des propriétaires et conducteurs de ces voitures très prisées dans le secteur de transport en commun non seulement dans la capitale congolaise mais aussi dans d'autres villes du pays telles que Lubumbashi, Goma, Beni, Butembo, Kisangani, Mbuji-Mayi, pour ne citer que ces agglomérations.

Ils pensent que le paiement de



la vignette doit s'accompagner d'actions concrètes, telle que la réparation des routes.

« *Il y a moyen d'acheter tout ce qu'on nous demande, mais il n'y a pas de routes. Les voitures s'abîment. Ils nous demandent d'acheter la vignette. Celles qu'on a achetées avant, n'ont pratiquement pas servi, car les routes n'ont pas été aménagées. Lorsque nous payons, cet argent doit servir à des fins utiles pour nous permettre de bien circuler* », a répondu l'un d'eux sous le coup de l'anonymat.

Certes, ces véhicules à volant à droite sont source de nombreux accidents de la circulation. Car ils roulent à droite comme les véhicules à volant à gauche, tel que l'État congolais l'a décidé suivant le Code de la route hérité de la colonisation belge. Situation qui entraîne la difficulté de

visibilité. Ces accidents sont provoqués lorsque les conducteurs de véhicules à volant à droite essaient d'effectuer des dépassements et autres fausses manœuvres.

Qu'à cela ne tienne, propriétaires et conducteurs disent préférer ces véhicules importés, notamment de Dubaï et du Japon en bon état. Des passagers à bord de ces véhicules disent aussi préférer ces derniers parce qu'ils sont généralement en meilleur état que d'autres taxis.

Pour rappel, depuis que le gouvernement a interdit l'importation des véhicules qui ont plus de 10 ans d'âge, les marques européennes sont de moins en moins importées. Un délai de 6 mois avait été accordé aux vendeurs de ces véhicules pour écouler leurs stocks. Seulement, depuis la prise de cette décision en 2008, elle n'a jamais été exécutée.

La criminalité élit domicile au Kongo Central

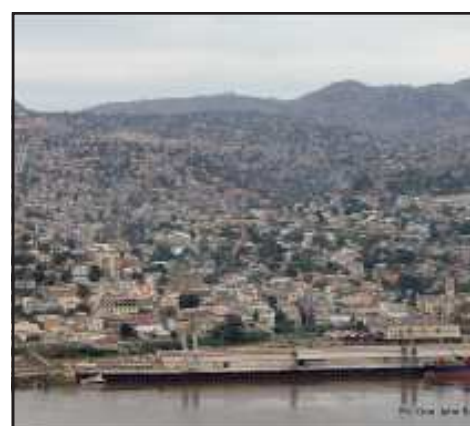
O.D

Toutes les villes du Kongo Central sont pratiquement touchées par la criminalité, dénonce la Société civile locale. Laquelle déplore la recrudescence des cas d'attaques armées depuis plus d'un mois dans les villes de Matadi, Boma et Muanda, signale l'édition en ligne de Radio Okapi.

D'après les délégués de cette structure, c'est pratiquement tous les jours que des cas d'insécurité sont signalés, notamment dans la ville de Matadi et de Boma.

Dimanche 16 avril, deux malfrats armés ont pris d'assaut une maison de commerce située dans la commune de Kinkanda à 17h00' pour extorquer son propriétaire. Alertés, les éléments de la police, qui ont intervenu, ont réussi à arrêter l'un des assaillants.

Deux jours avant, deux maisons d'habitation situées dans le quartier CMDC qui ont été visitées par des hommes armés, habillés en tenue de la police. Les malfrats ont emporté plusieurs butins. Le même jour, sept hommes armés ont également pris d'assaut l'hôpital Saint Gérald de la commune de Mvuzi. Ils ont emporté



plusieurs matériels de valeur de l'hôpital et extorqué de l'argent aux patients.

Dans la ville de Boma et Muanda, les mêmes sources de la Société civile parlent d'une « situation inquiétante » due à l'insécurité. Une source policière ayant requis l'anonymat a reconnu l'incapacité de la police à endiguer l'insécurité dans la ville côtière, faute de moyens de déplacement des unités de la police locale.

À Boma, par exemple, les cérémonies de deuils sont aujourd'hui à la morgue de l'hôpital central de cette ville, de peur de voir l'habitation du défunt ou de ses parents caillassée, voire détruite, par des inciviques ban-

dit urbains, communément appelés kuluna, comme à Kinshasa.

Ils n'ont peur de rien et de qui que ce soit. Même pas de policiers ou de soldats. C'est ainsi qu'ils opèrent en plein jour dans les marchés et autres lieux de négoce et se battent entre gangs en batailles rangées avec des projectiles et autres armes blanches. Sans être inquiétés.

La coordination de la Société civile du Kongo Central recommande au gouvernement provincial de doter la police de moyens nécessaires afin qu'elle assure efficacement la sécurité de la population et de ses biens.

Dans le même ordre d'idées, le coordonnateur de la Nouvelle Société civile de cette province, Jonas Lukoki, a, au début de ce mois d'avril, dénoncé la persistance de l'insécurité à Matadi. Où une dizaine de cas de cambriolage ont été enregistrés. Il a fait savoir qu'un groupe de personnes non identifiées sillonnaient la ville la journée pour identifier les maisons à attaquer la nuit.

La Nouvelle Société civile du Kongo Central a alors exigé aux autorités de la ville de prendre des mesures nécessaires pour mettre définitivement fin à cette insécurité.

PNC : le colonel Elvis Palanga remplace le général Célestin Kanyama à Kinshasa

L'officier de police découvert par la population kinoise à cause de l'opération « Likofi (Coup de poing) aurait été suspendu par sa hiérarchie pour insubordination et un écart de langage.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Le lundi 17 avril 2017, le porte-parole de la Police nationale congolaise, le colonel Pierrot Mwanamputu, a affirmé

au média en ligne ACTUAKITE.CD que le colonel Elvis Pangala Nawej, commissaire provincial adjoint en charge de l'Administration pour la ville de Kinshasa, assume désormais l'intérim du général Célestin Kanyama à la tête de la police provinciale.

Ce dernier aurait expliqué sans trop de détails : « Le colonel Elvis a été désigné commissaire provincial ad intérim de la Police nationale congolaise de Kinshasa. Il n'y a pas d'autres



communications à faire à ce sujet ». Est-il qu'à en croire certaines rumeurs propagées depuis le week-end, le commissaire provincial de la Police nationale congolaise Célestin Kanyama aurait été suspendu par sa hiérarchie pour insubordination.

Réagissant à cela, le général Kanyama avait répondu à ACTUALITE.CD : « Évitez l'intox. Je suis en liberté en train de faire ma vie. Si Bisengimana n'est pas au courant, cela veut dire que c'est faux ». Mais le lundi 17 avril, ce dernier était resté injoignable.

Pour sa part, notre confrère « Le Phare » a écrit dans son édition d'hier mardi 18 avril que la hiérarchie de la Police nationale congolaise a procédé à une légère restructuration à la tête de cette unité de la police, en précisant que c'est depuis le vendredi 14 avril 2017 que le commissaire provincial Célestin Kanyama Cishiku a été suspendu de toutes ses fonctions pour insubordination. Et cela, pour une durée indéterminée.

EMPORTÉ PAR UNE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE

Ce journal précise que la mesure disciplinaire en question est tombée suite à une communication téléphonique intervenue entre ce dernier et l'un de ses supérieurs hiérarchiques qui n'aurait pas digéré des écarts frustrants de langage dans le chef de ce dernier.

C'est ainsi que pour combler le vide, son intérim a été confié au commissaire supérieur principal Elvis Palanga Nawej, dont les mérites sont reconnus pour avoir dirigé de main de maître le district de la police de la Tshangu, considéré à une certaine époque comme le bastion des éléments incontrôlés et autres grands malfaiteurs.

Mais à travers la ville, les sentiments de la population sont partagés. Certaines personnes voudraient connaître les causes réelles de cette suspension, quant aux autres, elles espèrent que l'exécution de cette mesure disciplinaire sera le point de départ d'une nouvelle gestion de la sécurité dans la capitale congolaise.

En effet, ces derniers s'attendent à plusieurs opérations de ratisage des antres de malfaiteurs qui pullulent plusieurs communes de la ville. Pour cela, le commissaire provincial intérimaire devra être à l'écoute, non seulement de ses supérieurs, mais aussi de la population des communes infestées par les marginaux et les bandits de toutes espèces. Il sied de noter que selon un communiqué du Trésor américain, l'administration américaine avait annoncé le 23 juin 2016 des sanctions financières contre le chef de la police de Kinshasa pour son éventuelle responsabilité dans des violences et des disparitions dans la capitale congolaise.

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRESENTE

The Brent Birckhead Quartet
DANS UN PROGRAMME DE JAZZ AMERICAIN

GRATUIT!

COLLEGE BOBOTO
KINSHASA
MERCREDI 26 AVRIL 2017
18:30

GRATUIT!

f flickr YouTube

Kasaï Oriental : levée d'équivoque sur les frais de participation à l'examen d'Etat

La perception des frais destinés à l'organisation des épreuves de l'examen d'Etat, édition 2017, est confiée à l'Inspection provinciale principale (IPP) de l'Enseignement primaire et secondaire pour éviter que deux inspections les perçoivent dont celle de l'enseignement technique et professionnel. Cette disposition arrêtée et rendu publique par le ministre provincial de l'Enseignement primaire, secondaire technique et professionnel du Kasaï Oriental, Faustin Mulambu Mvuluya, a été annoncée au cours d'une réunion qu'il a présidée à l'attention des gestionnaires des écoles, renseigne l'ACP. Le ministre explique cette prise de position dans le souci de mettre fin aux tiraillements enregistrés, entre les inspections principales provinciales de l'enseignement technique et professionnel, ainsi que celle de l'enseignement primaire et secondaire général. Il pense ainsi permettre aux élèves finalistes du secondaire de passer normalement leurs épreuves de l'examen d'Etat, étant donné que jusqu'à ce jour, 6% seulement d'élèves ont versé la première tranche des frais fixés à 31 000 francs congolais. Un appel a été lancé aux parents pour qu'ils versent ces frais afin de faciliter la tâche à leurs enfants qui présentent les épreuves hors-session à partir du 2 mai.

La Miba sommée de verser les salaires du personnel

Les sept principales délégations syndicales signataires de la convention collective régissant la société Miba ont donné un préavis de sept jours à l'employeur pour le paiement des salaires du personnel de plusieurs mois, dans une correspondance adressée à la haute direction, renseigne l'ACP. Les syndicats estiment qu'il est inconcevable de voir l'employeur accordé plus d'importance au fonctionnement de l'entreprise en négligeant le personnel qui croupit dans une misère noire, au moment où la société dispose de plusieurs sources de revenus pouvant permettre de résoudre la question. La correspondance relève que depuis 2008, les travailleurs ne détiennent pas un salaire fixe, alors que les membres du comité de gestion sont régulièrement en mission de service en dehors de la province et du pays. Les syndicalistes ont écrit à la suite du silence coupable des dirigeants de la société face à la misère des travailleurs, et projettent une grève illimitée dans tous ses chantiers à partir du 20 avril.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

EPSP : interdiction aux écoles d'imprimer les bulletins scolaires

Le ministère de l'EPSP reprend ses prérogatives d'imprimer les documents de valeur, dont les bulletins scolaires. Cette année, il ne sera pas toléré qu'il y ait des bulletins scolaires parallèles. Les bulletins parallèles seront considérés comme faux, avertit l'inspection générale de l'EPSP.

FL NL-NS

Après cinq ans de carence de bulletins due aux problèmes conjoncturels, les élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire du secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) vont, à partir de la fin de l'année scolaire 2016-2017, disposer de leurs bulletins scolaires attestant la réussite ou non aux épreuves sanctionnant la clôture de l'année scolaire. L'information a été donnée par l'inspecteur général de l'EPSP, Michel Djamba, lors de la visite qu'il a effectuée samedi 15 avril dans les entrepôts des bulletins scolaires situés dans la commune de Limete, à Kinshasa. Il était à la tête d'une délégation du ministère de l'EPSP.

A total, il y a plus de 20 millions de bulletins scolaires dont un échantillon a été présenté à l'inspecteur général de l'EPSP. Les uns sont de couleur blanche et les autres de cou-

leur verte.

Selon Michel Djamba, ces bulletins scolaires ont été acquis grâce aux efforts du gouvernement qui a mis à la disposition de l'inspection générale de l'EPSP, un service technique du ministère de l'EPSP, des moyens pour produire plus de 20 millions de bulletins scolaires qui seront mis à disposition d'ici la fin de l'année scolaire 2016-2017.

PAS DE BULLETINS PARALLÈLES, CETTE ANNÉE

Ce nombre représente le total des élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire, a-t-il fait savoir, soulignant que par cette action le ministre de l'EPSP permet au gouvernement de reprendre la main dans un secteur où, pendant la période de carence de bulletins scolaires, chaque établissement scolaire ou chaque individu pouvait se permettre d'imprimer son bulletin, sans respect des normes. Ce qui favorisait ainsi la fraude, a dénoncé l'inspecteur général de l'EPSP, soulignant que le ministère de l'EPSP reprend ainsi ses prérogatives d'imprimer les documents de valeur, dont le bulletin scolaire. Les bulletins sont émis selon le degré, à savoir le degré élémentaire 1^{er} et 2^{ème}, le degré moyen 3^e et 4^{ème} et le degré terminal 5^e et 6^{ème}.

Au niveau des humanités, des

bulletins sont émis selon les filières. Il y a pour les secondaires général et normal ainsi que pour les techniques. Chaque filière technique a sa liste de disciplines et son type. Profitant de l'opportunité, l'inspecteur général de l'EPSP a fait valoir que le bulletin permet à l'apprenant de voir ses forces et faiblesses à travers son comportement aux différentes évaluations pédagogiques. Et d'ajouter : « *Le bulletin est un miroir qui montre, et aux apprenants, et aux parents de l'apprenant le comportement pédagogique de leurs enfants* ».

Après la réception à Kinshasa, la prochaine étape consiste à acheminer ces bulletins dans les vingt-six provinces et dans toutes les écoles disséminées à travers le territoire national avant la clôture de l'année scolaire 2016-2017. Cette année, on ne va pas tolérer l'impression des bulletins parallèles. Tous les bulletins parallèles seront considérés comme des faux et doivent, par conséquent, être mis hors du circuit, avertit l'inspection générale de l'EPSP qui rassure qu'elle dispose d'un stock important de bulletins, plus de 20 millions de bulletins, à raison d'un bulletin par élève.

Les bulletins scolaires sont fabriqués sous forte sécurité, avec un papier spécial. Au verso, il y a des armoiries de la République démocratique du Congo, rappelle-t-on.

Kinshasa : les écoliers se sont imprégnés de connaissances des applications nucléaires

HERVÉ NTUMBA

Les élèves de différentes écoles de la ville de Kinshasa se sont imprégnés de connaissances des applications nucléaires. C'était à l'occasion de la 4^{ème} édition de la Semaine de la science et des technologies dont les travaux ont pris fin hier 18 avril 2017 à l'Institut de la Gombe, à Kinshasa.

Placées sur le thème « *Communication* », ces assises qui étaient organisées par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), avec la collaboration du ministère de la Recherche scientifique et de l'Asbl Investing in people, avaient pour objectif de présenter aux différents élèves la contribution de l'énergie atomique au développement socioéconomique de la République démocratique du Congo.

Se penchant sur l'Afrique et les applications pacifiques, le directeur du programme de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Abdou Salam Ndiath, a fait savoir que l'AIEA a pour mandat de contribuer à la paix et au développement durable. Dans cette optique, il a expliqué aux écoliers l'importance des applications nucléaires dans une société.



Dans cet ordre d'idées, Abdou Salam Ndiath a noté que l'AIEA se soucie non seulement de répondre aux préoccupations mondiales qui sont la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, mais aussi de trouver des solutions à d'autres problèmes de l'environnement. Cela en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

« *L'AIEA qui a été créée en 1958 mène des recherches scientifiques dans différents domaines afin de résoudre certains problèmes de la société* », a-t-il rappelé avant d'inviter les élèves à se fier aux applications

nucléaires.

Face à une mauvaise connotation du concept « *nucléaire* », Abdou Salam Ndiath a indiqué que les bombes ne sont pas fabriquées dans le but de nuire, mais également de contribuer au développement des êtres humains. Raison pour laquelle l'intervenant s'est focalisé sur l'utilité des applications nucléaires.

Par ailleurs, le commissaire général à l'énergie atomique, Vincent Lukanda, a plaidé pour le bon fonctionnement du Cren-K. Car, a-t-il fait valoir, ce centre répond aux préoccupations des chercheurs dans de différents domaines.

Pour rappel, la République démocratique du Congo a levé l'option de ne pas s'engager dans la fabrication des bombes, mais d'utiliser la technologie scientifique dans le but de résoudre certains problèmes de la vie.

Au demeurant, la technologie nucléaire revêt une grande importance, dans la mesure où elle répond aux différents problèmes de la communauté. Dans ce contexte, il revient non seulement aux élèves « *participants* », mais également à la communauté tout entière de s'impliquer dans la connaissance de l'énergie atomique.

Mois de mars: mois des actions Rawladies

RAWBANK a marqué dignement le mois de mars 2017, par les Rawladies, à travers des actions caritatives de haute facture en faveur de plusieurs catégories de populations les plus démunies dans la ville province de Kinshasa. Créée en 2014, Rawladies est une plateforme qui réunit les femmes employées de Rawbank, parrainée par le Directeur général, M. Thierry Taeymans. Elle vise à renforcer les capacités managériales de la femme, à la rendre davantage compétitive et performante.

• Les femmes de RAWBANK ont communié avec les nécessiteux

Profitant de la journée de la grand-mère le 05 mars dernier, les personnes âgées de Kintambo et de Kabinda dans la commune de Lingwala ont vécu un premier dimanche du mois exceptionnel. Les Rawladies débarquent sous le leadership de Mme Suku RAWJI et Mme Pascale TAEYMANS, respectivement épouses du PCA et du DG de RAWBANK.

Pour Mme TAEYMANS la grand-mère est la gardienne de la mémoire familiale, c'est ainsi elles étaient obligées d'effectuer elles-mêmes la descente en signe d'hommage.

De par son programme Lady's First, Rawbank a organisé plusieurs activités pour la promotion de la gente féminine. Samedi 11 mars 2017, les Rawladies se sont fait remarquer dans le sponsoring d'une journée dénommée « Sekele ya bomuasi » organisée par l'ASBL Kinoiserie. A cette occasion, les Ladies first ont expliqué comment Rawbank prend en charge les femmes entrepreneurs.

Mardi 14 mars, Mme Patience Barandenge qui a représenté RAWBANK s'est entretenue avec l'assistance sur le thème « les femmes congolaises et l'accès aux crédits ». C'était au cours d'un atelier organisé par l'ambassade du Canada en RDC avec comme thème principal « les femmes dans le monde du travail en évolution. Une planète 50-50, d'ici 2030 ».

A la maternité Esengo de Kinsenso, à l'hospice des vieillards de Saint-Pierre et à l'orphelinat Cris de l'Or-

phelins du Congo, Rawladies est allé aussi offrir des dons en espèces et en nature le vendredi 24 mars 2017.

A travers la plateforme Rawladies, les femmes de cette banque commerciale, avec la bénédiction et le soutien de la direction générale, ont capitalisé la journée de vendredi 24 mars, pour poser des gestes de générosité à l'égard des nécessiteux. Les femmes de Rawbank ont offert, entre autres, deux tables d'accouchement à cette maternité qui peut accueillir jusqu'à 450 femmes le mois pour accouchement. Pour assister des enfants mal nourris internés, une bonne quantité de vivres a été offerte. Ces vivres étaient constitués de lait, soja, huile, produits de nettoyage et autres.

Des vêtements et chaussures pour bébé ont été également distribués aux femmes qui ont accouché. Ce qui a le plus touché, c'est le paiement instantané des frais d'hospitalisation en faveur de celles qui en manquaient. Une femme qui devait subir une césarienne le même jour s'est retrouvée au bon moment à l'hôpital et a vu tous ses frais être payés. « Merci Rawbank ! », « Tonditi yo Rawbank ... ». C'est tout en chœur que les patientes et responsables de cette maternité ont salué cette marque de générosité d'une société qui, dans son environnement, ne sait pas que gagner, mais aussi partager.

Après Kinsenso, le cortège de Rawbank a pris la direction de l'hospice des vieillards de Saint-Pierre, dans la commune de Kinshasa. Là-bas, des vivres ont été offerts aux personnes de troisième âge.



Troisième et dernière étape, l'orphelinat Cri de l'Orphelin Congolais (Coq), dans la commune de Bandalungwa. Cinquante-trois enfants pris en charge dans ce centre par le pasteur Serge Mbuyi ont bénéficié d'un don composé de vivres et vêtements.

- Récolte de poches de sang en faveur des drépanocytaires
- Les Rawladies ont remis officiellement 100 poches de sang au Centre de Médecine d'Anémie Mixte pour SS (CMMASS) situé au quartier Yolo, dans la commune de Kalamu. La cérémonie de remise des unités de sang s'est déroulée le mardi 4 avril 2017 dans la salle des réunions dudit centre en présence de la délégation des Rawladies conduite par Mme Patience Barandenge, présidente de la plateforme d'une part, et d'autre part, de l'équipe du Centre représentée par son médecin directeur.

Lancé le lundi 27 mars 2017 à l'Agence La Couronne de Rawbank, la campagne de prélèvement s'est d'abord clôturée le jeudi 30 mars, avant l'étape de la cérémonie de remise officielle des poches de sang. Cette première opération du genre à Rawbank,

est la phase pilote des prélèvements initiée par Rawladies à Kinshasa avant de passer à l'étape de son extension dans l'Est du pays.

Prêchant par l'exemple, les employés de Rawbank, ont donné le goût de cet exercice pour honorer un engagement pris librement. En référence à la Bible, selon Actes 20: 35, « qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir », et aussi, « ce que vous avez reçu gratuitement, vous devez le donner gratuitement ». RAWBANK a remercié tous les Rawbankers ainsi que les clients qui ont bien voulu participer à cette activité en se faisant prélever du sang et de manière bénévole et volontaire, pour le bien de la communauté.

POUR achever en beauté le mois de mars, les Rawladies ont convié quelques femmes entrepreneurs de la ville de KINSHASA dénommées « Lady's first », au cours d'une soirée haute en couleur afin de remercier sa clientèle pour sa fidélité, ainsi que l'ascension des Rawladies dans la compétitivité et la méritocratie.

RAWBANK IS OUR BANK fut le slogan de la soirée.

LP

A l'appui des objectifs de développement

Le président du Groupe de la Banque mondiale énonce des principes pour stimuler l'investissement privé

Le président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, a appelé aujourd'hui à repenser fondamentalement le financement du développement pour atteindre les objectifs de développement mondiaux et répondre aux aspirations croissantes des populations. Il a à cet effet énoncé un ensemble de principes directeurs pour attirer l'investissement privé et mobiliser le maximum de ressources afin d'aider les pauvres.

« Nous pensons que chaque membre de la communauté du développement doit être un courtier honnête qui contribue à obtenir des résultats mutuellement bénéfiques – où les détenteurs de capitaux bénéficient d'un retour sur investissement raisonnable et les pays en développement maximisent les investissements durables », déclare M. Kim. « Le moment n'a jamais été aussi propice pour trouver ces solutions gagnant-gagnant. »

Les milliers de milliards de dollars qui sont mis de côté, produisant peu d'intérêts, et les investisseurs qui recherchent de meilleures opportunités devraient être mobilisés pour nous aider à combler les aspirations des populations aux quatre coins du monde.

Prononçant une allocution à la London School of Economics en prélude aux Réunions de printemps du Groupe Banque mondiale et du FMI, M. Kim a indiqué que pour promouvoir l'investissement privé, le financement du développement doit viser à éliminer systématiquement les risques dans les pays. Le secteur privé doit par ailleurs réaliser ces investissements d'une manière qui profite aux pays et aux populations pauvres, en associant les capitaux privés et les compétences techniques ainsi que la connaissance des pays et de l'économie.

« Toutes les institutions de financement du développement devraient s'employer à attirer les capitaux privés en adoptant un ensemble de principes qui aideront à mobiliser le maximum de ressources pour les pauvres », fait savoir M. Kim. « S'il est aisé de parler de cette approche, il sera en revanche très difficile de réformer l'architecture mondiale du développement afin de l'appliquer. »

Tout d'abord, pour chaque projet que nous soutenons, nous devons poser la question suivante : « Le secteur privé peut-il le financer aux conditions du marché ? » « Cela signifie que, lorsque qu'une opération

est commercialement viable, nous devons convenir, au sein de l'ensemble du système international de financement du développement – organismes multilatéraux et bilatéraux confondus – d'aider les pouvoirs publics à négocier avec le secteur privé un accord économiquement avantageux, qui garantit une bonne gouvernance et satisfait aux normes environnementales et sociales. »

Ensuite, nous devons promouvoir les réformes en amont. « Pour tous nos projets, en particulier ceux qui ne sont pas commercialement viables en raison des dysfonctionnements du marché ou des risques perçus, nous allons travailler avec les pouvoirs publics à la réforme des réglementations ou des politiques publiques afin de rendre ces opérations commercialement viables, lorsque cela est possible. Notre but n'est pas seulement d'éliminer les risques au niveau des projets, mais bien de les éliminer à l'échelle de pays tout entiers. »

Enfin, nous devons utiliser les financements publics ou concessionnels d'une manière innovante pour atténuer les risques, et les financements mixtes pour accompagner l'investissement privé. « Parmi les nou-

veaux outils dont nous disposons, je citerai le Guichet de promotion du secteur privé, doté à hauteur de 2,5 milliards de dollars, somme qui représente une partie des 75 milliards de dollars issus de la reconstitution d'un niveau inédit des ressources de l'IDA. Ce guichet comprend notamment un mécanisme d'atténuation des risques pour fournir des garanties à l'appui des projets, sans garantie souveraine, et un mécanisme de financement en monnaie nationale pour atténuer les risques de change lorsque les marchés des capitaux ne sont pas encore développés. »

Et M. Kim d'ajouter : « Si nous réussissons à la fois à créer des marchés et à appliquer ces principes, les pays pourront utiliser le peu de ressources publiques dont ils disposent pour investir davantage dans le capital humain, le renforcement de la résilience et les ripostes aux crises. Nous devons continuer à rechercher des moyens d'attirer le secteur privé dans ces domaines également, mais seulement si cela est dans l'intérêt de tous, en particulier ceux qui sont actuellement exclus du partage des fruits du développement. »

BULLETIN BANQUE MONDIALE

DGDA/Haut-Katanga : Une main noire protège des agents "fraudeurs", selon LICOCO

Des enquêteurs des médias et des Ongs, dont la LICOCO (Ligue Congolaise contre la Corruption), tentent depuis 2014 de pénétrer l'énigme qui entoure, dans l'administration douanière de l'ex-province du Katanga, la réhabilitation dans leurs fonctions de certains agents réputés "fraudeurs" ou "Dodé" (Douaniers-Déclarants) et le maintien pendant plus de dix ans dans un même ressort des agents ayant tissé des "réseaux de fraude".

Selon une correspondance de la LICOCO, dont la copie est parvenue à notre rédaction et que nous publions en fac-similés, le cas flagrant est celui du ressort du Katanga sur lequel l'attention du ministre des Finances, autorité de tutelle, a été attirée sur l'existence d'une dangereuse main noire qui parraine et protège des fraudeurs qui violent impunément les lois de la République et le Code d'éthique des agents de l'Etat sans être punis ou permutés.

Le Potentiel espère que les nouvelles autorités de tutelle de la DGDA, se basant sur le cas des douaniers sanctionnés du Bas-Congo il y a quelques années, pourront s'enquérir faits que les enquêtes des médias et Ongs mettent à la disposition du public afin de redorer le blason terni par certains agents en sanctionnant objectivement et non sélectivement ; et que le Conseil Spécial du Chef de l'Etat chargé de la Bonne Gouvernance et la lutte contre la Corruption et la Fraude se saisira d'office de ce cas pour démanteler des réseaux

"maffieux" dans les régies financières, et principalement la DGDA, avec l'appui des services judiciaires. Civisme et patriotisme obligent!

A tout prendre, Boni Lititiyo - l'une des pièces maîtresses de la pieuvre qui ronge la DGDA/Haut-Katanga - n'est que la face révélée de l'iceberg. Au ministre des Finances de tout mettre en œuvre pour découvrir la face cachée du vaste réseau formé autour de cet intouchable inspecteur des douanes.

LP

La LICOCO et son partenaire estiment, sans peur d'être contredite, que cette réintégration est motivée par le fait que plusieurs Directeurs de la DGDA étaient impliqués dans les griefs qui ont permis à Mr Lititiyo de se retrouver en prison et pour le remercier et continuer avec leur sale besogne de fraude et trouble du climat des affaires, il a été réintégré dans ces anciennes fonctions.

La LICOCO et son partenaire vous demandent, Excellence Monsieur le Ministre, d'instruire la Direction Générale de la DGDA d'appliquer les mesures administratives les plus sévères à l'endroit de Monsieur Boni Lititiyo dont le récidivisme impuni porte atteinte à l'image de la DGDA et encourage la propension des mauvaises pratiques inciviques dans les entreprises publiques qui détériore le climat des affaires en RDC.

Or, comme vous le savez Excellence, la RDC ne peut pas attirer des investisseurs étrangers avec les comportements non patriotiques des agents de la trempe de Lititiyo.

Pour rappel et en rapport avec notre demande, le cas d'au moins quarante-cinq agents de l'ex-Bas-Congo que le Ministre Kitebi avait fait muter pour des faits moindres que ceux reprochés souvent à monsieur Lititiyo et d'autres cas de mutations ou licenciements des agents de la DGDA au Katanga pour des faits bénins constituent une jurisprudence objective en faveur d'une sévère sanction.

D'ailleurs, les informations en notre possession disent que ses règlements des comptes ont déjà commencé à Lubumbashi contre certaines Ongs et certains journaux qui sont dans sa ligne de mire pour avoir dénoncé les abus de sieur Lititiyo en demandant des sanctions contre lui.

Leurs crimes ou offenses est d'avoir accompli bénévolement un devoir civique et patriotique de soutenir les efforts du gouvernement de la République dans sa lutte contre un réseau des agents de l'Etat véreux et corrompus.

Vous vous souviendrez, Excellence Monsieur le Ministre, que suite à l'arrestation et emprisonnement de monsieur Boni Lititiyo, tous les cadres et agents de la DGDA-Katanga qui étaient ses présumés complices avaient été permutés dans d'autres provinces ou licenciés sauf lui alors qu'il est régulièrement cité et dénoncé comme chef d'orchestre avec preuves que nous joignons en annexes.

La question que tout le monde se pose est de savoir pourquoi Boni Lititiyo n'a pas été muté ni licencié, ayant passé plus de dix (10) ans dans un même poste et à la même fonction alors que le Code de douane, le Code d'éthique et professionnel des agents publics de l'Etat interdit cet état des choses ?

La LICOCO et RND connaissent vos mérites dans la promotion de l'intégrité des agents de l'Etat et la lutte que vous menez quotidiennement pour combattre la fraude et les fraudeurs au sein de la DGDA et d'autres régies financières afin d'assainir réellement le climat des affaires au pays, et espèrent que le cas Boni Lititiyo Lusiku sera traité avec le même esprit pour lancer un message fort aux

agents de la DGDA et d'autres régies financières que les fraudeurs et les corrompus ne seront pas tolérés au sein des institutions étatiques sous la tutelle du Ministère des Finances que vous dirigez.

Dans l'espoir que cette lettre rencontrera votre particulière attention, nous vous souhaitons, Excellence Monsieur le Ministre, nos salutations les meilleures.

Pour la LICOCO

Ernest MPARARO

Secrétaire Exécutif



[Signature]

LIGUE CONGOLAISE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
LICOCO
 14, Av. Loango, Quartier 1, Commune de N'djili-Kinshasa/RDC
 Référence : Boulevard Kimbuta, Arrêt Bar Grand Libulu
 Tél + 243 81 60 49 837 ou + 243 89 89 72 130
 Email. licocordc@gmail.com
 www.licocordc.org

Kinshasa, le 06 Mars 2017

N°REF.008/LICOCO/SE/2016

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 DIRECTION GENERALE DES DOUANES ETATAGES
 D G D A
 Courrier reçu le 07/03/2017
 Sous le n° 03680
 Heure
 Par

Copie pour information à :
 - Monsieur Directeur Général de la DGDA
 - Monsieur le Directeur Provincial de la DGDA Katanga-Lubumbashi

Concerné : Réintégration de l'Inspecteur LITITIYO à la DGDA-Haut Katanga

R.D.C.
 MINISTERE DES FINANCES
 Cabinet du Ministre
 Courrier reçu le 07 MARS 2017
 Sous le N° 0099

A Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances à Kinshasa-Gombe

Excellence Monsieur le Ministre,

La Ligue Congolaise de lutte contre la Corruption, LICOCO en sigle, et son partenaire Ressources Naturelles pour le Développement, RND en sigle, sont trop préoccupées par le retour de Monsieur Boni Lititiyo au même poste et à la même fonction de la DGDA Haut Katanga, violant ainsi le code d'éthique et professionnel des agents publics de l'Etat de la République Démocratique du Congo.

Comme vous le savez, Monsieur Boni Lititiyo était arrêté et emprisonné il y a de cela une année, à la prison centrale de Kasapa au Katanga sur plainte de la DGDA et, sur instruction du ministre de tutelle qui était présent à Lubumbashi au moment des faits, après un procès public en flagrance.

Plusieurs griefs ont été formulés contre Boni Lititiyo, depuis plusieurs années (2012) dont certains documents de preuve contre son cartel ou réseau sont mis en annexe,

Ces griefs, que nous trouvons graves, pouvaient même obliger la DGDA de proposer un licenciement de Monsieur Boni Lititiyo après la sortie de prison où il avait passé plus de six mois.

Mais c'est avec surprise et déception que la LICOCO et RND ont appris puis découvert qu'il a été réintégré au même poste et à la même fonction à Lubumbashi sur ordre de certains Directeurs de la Direction Générale de la DGDA.

M. Guidère : « Atlas du terrorisme islamiste. D'Al-Qaïda à Daech »

Docteur en linguistique de la Sorbonne, diplômé en traduction et agrégé d'arabe, Mathieu Guidère a été tour à tour professeur résident à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (de 2003 à 2007), puis professeur détaché à l'Université de Genève (de 2007 à 2011) avant d'être nommé Professeur d'islamologie à l'Université de Toulouse 2 (depuis 2011). Il a publié une trentaine d'ouvrages sur la langue, la culture et la traduction, mais aussi sur la géopolitique, l'islamisme radical et le terrorisme global. Propos recueillis par Ivan Sand, diplômé de l'EDHEC (Lille) et doctorant à l'Institut Français de Géopolitique (IFG, Université Paris 8). Il contribue au Diploweb.com depuis 2013. Les attentats mettent en avant la pertinence de la publication d'un Atlas du terrorisme islamiste. D'Al Qaïda à Daech aux éditions Autrement. Mathieu Guidère répond avec précision aux questions d'Ivan Sand pour le Diploweb.com.

Ivan Sand : Quelle démarche intellectuelle vous a conduit à publier un Atlas du terrorisme islamiste ? Dans quelle mesure est-il intéressant d'appréhender ce phénomène via une réflexion fondée sur une analyse territoriale ?

Mathieu Guidère : L'actualité du sujet, la complexité du contexte et l'enchevêtrement des enjeux ont conduit à l'idée qu'il fallait un atlas du terrorisme islamiste. L'éditeur (Autrement) et moi-même étions même étonnés qu'il n'en existât pas d'atlas de cette nature. L'approche qui a été privilégiée est par conséquent celle de la représentation cartographique des connaissances sous une forme accessible à la fois au niveau scripturaire et au niveau visuel. Les cartes sont un support tout désigné pour représenter l'interaction entre pouvoir et territoire quand il s'agit du phénomène terroriste d'inspiration islamiste. La problématique de la territorialisation / déterritorialisation du terrorisme est au cœur des questionnements depuis la naissance d'Al-Qaïda, et elle a été exacerbée par l'organisation Daech après sa prise de contrôle d'immenses territoires en Syrie et en Irak.

La grande variété des échelles géographiques utilisées illustrent la complexité du terrorisme islamiste. L'analyse multi-scalaire est-elle indispensable pour comprendre les ressorts de ce phénomène ?

L'analyse multi-scalaire est la seule capable de montrer la complexité du phénomène terroriste aujourd'hui mais aussi la diversité des contextes, la multiplicité des acteurs et des situations locales et régionales. Il fallait représenter des acteurs typiquement locaux comme en Asie du Sud-Est mais aussi des acteurs régionaux comme en Afrique ou encore internationaux comme au Moyen-Orient.

Votre ouvrage s'attache à présenter les liens entre les différentes organisations islamistes qui ont recours aux actes terroristes mais également leurs rivalités. Pensez-vous que les nombreux conflits qui existent entre ces différents mouvements sont un sujet souvent absent du paysage médiatique ? Si oui, quels en sont les raisons ?

En réalité, la compétition et la rivalité entre courants et organisations islamistes est ce qui caractérise aujourd'hui le phénomène terroriste d'inspiration islamiste. Sur plus de 200 groupes islamistes armés répertoriés, seuls deux (Al-Qaïda et Daech) ciblent prioritairement l'Occident, les autres ciblent des minorités ou d'autres musulmans [1]. Pis, chaque semaine, les conflits et les affrontements entre groupes islamistes en Syrie, en Irak, en Somalie, au Yémen et ailleurs en Asie, font plusieurs centaines de morts. Pour ne donner qu'un exemple, rien qu'en 2016, l'Arabie saoudite, pourtant gardienne déclarée de l'orthodoxie musulmane, a connu plus de 40 attentats ou tentatives d'attentats, quasiment un par semaine, perpétrés par des sympathisants de Daech, ce qui a valu au prince héritier la médaille George Tenet, la plus haute distinction sécuritaire à l'échelle internationale. Et la Turquie a été frappée plus de 50 fois par le terrorisme, qui a fait plus de 500 morts et plus de mille blessés. Mais il est vrai que cette spécificité (guerre interne à l'islam) est effectivement absente du paysage médiatique pour des raisons propres au fonctionnement des médias, marqués par un intérêt prioritaire pour la proximité et par une prédominance du conjoncturel et du spectaculaire sur l'historique et le contexte général des actions terroristes.

A la lecture de votre ouvrage, on se rend compte que malgré les conflits sanglants qui opposent certains mouvements terroristes islamistes, il existe une porosité entre ces groupes, notamment au niveau des individus, qui peuvent passer de l'un à l'autre. Ce phénomène illustre-t-il le fait que ces groupes ont une idéologie très similaire ou plutôt que le sentiment d'appartenance de ces individus n'est pas fondé sur une base intellectuelle solide ?

Effectivement, autant il existe une compétition entre groupes, autant il existe une porosité des frontières entre ces groupes qui luttent pour la prééminence et l'hégémonie. La situation de chaque groupe étant instable et très évolutive, les combattants islamistes sont conduits à s'adapter et à choisir au gré des circonstances et des rapports de force ou de noto-



riété quel groupe rallier. Ce qui est certain, c'est que le nombre des idéologues conscients et stratégiques, c'est-à-dire qui connaissent parfaitement les différences entre groupes et doctrines, est très limité. La masse des combattants islamistes sert de chair à canon dans une guerre de religion qui les dépasse largement. L'ignorance même de l'islam est flagrante chez une bonne partie de ces individus.

Pourquoi les conditions d'une entente à l'échelle mondiale entre les principales organisations terroristes islamistes ne sont-elles pas réunies ?

Cette entente entre groupes islamistes à l'échelle mondiale ne peut intervenir : d'une part, parce que leur rivalité plonge ses racines dans l'histoire même des débuts de l'islam (par ex. Sunnites contre Chiites depuis l'an 680), et d'autre part, parce qu'elle possède des soubassements dogmatiques et doctrinaux irréconciliables (réformistes contre ultra-orthodoxes). Si vous ajoutez à cela les rivalités politiques entre États arabes et musulmans (Algérie vs Maroc, Egypte vs Syrie, Arabie saoudite vs Iran, Pakistan vs Afghanistan, Indonésie vs Philippines, etc.), il paraît quasiment impossible de concilier les projets de ces divers groupes et forces de l'islamisme contemporain.

Le parcours d'un chef comme Mokhtar Belmokhtar semble particulièrement intéressant pour comprendre les dynamiques territoriales de ces mouvements.

Surnommé « Mr Marlboro » en référence à ces trafics juteux, ce combattant algérien, passé par l'Afghanistan dans les années 1980, a oscillé entre plusieurs groupes d'Afrique du Nord et du Sahel au cours des 20 dernières années (GIA, GSPC, AQMI, Ansar al-Charia etc.). Quels sont les ressorts politiques et sociaux qui permettent à ce type de vétéran du djihad de s'implanter au sein d'une région ?

Autant la revendication politique des groupes au niveau global vise un rattachement à l'islam comme signe distinctif de ralliement, autant la survie des individus au niveau local dépend strictement de leur ancrage territorial et de leurs alliances familiales, claniques et tribales. Mokhtar Belmokhtar n'échappe pas à cette règle, il en est même l'exemple le plus abouti en Afrique musulmane puisque les groupes de rattachement changent mais lui reste, et cela depuis plus de vingt ans, grâce justement à son fort ancrage local, concrétisé par plusieurs mariages et alliances matrimoniales. C'est à cette échelle-là d'ailleurs qu'il devra être combattu prioritairement et non pas à l'échelle des coalitions internationales contre le terrorisme.

La question de l'origine géographique des individus qui rejoignent l'organisation État Islamique dans la zone irako-syrienne est largement débattue en Eu

(Suite en page 13)

M. Guidère : « Atlas du terrorisme islamiste. D'Al-Qaida à Daech »

(Suite de la page 12)

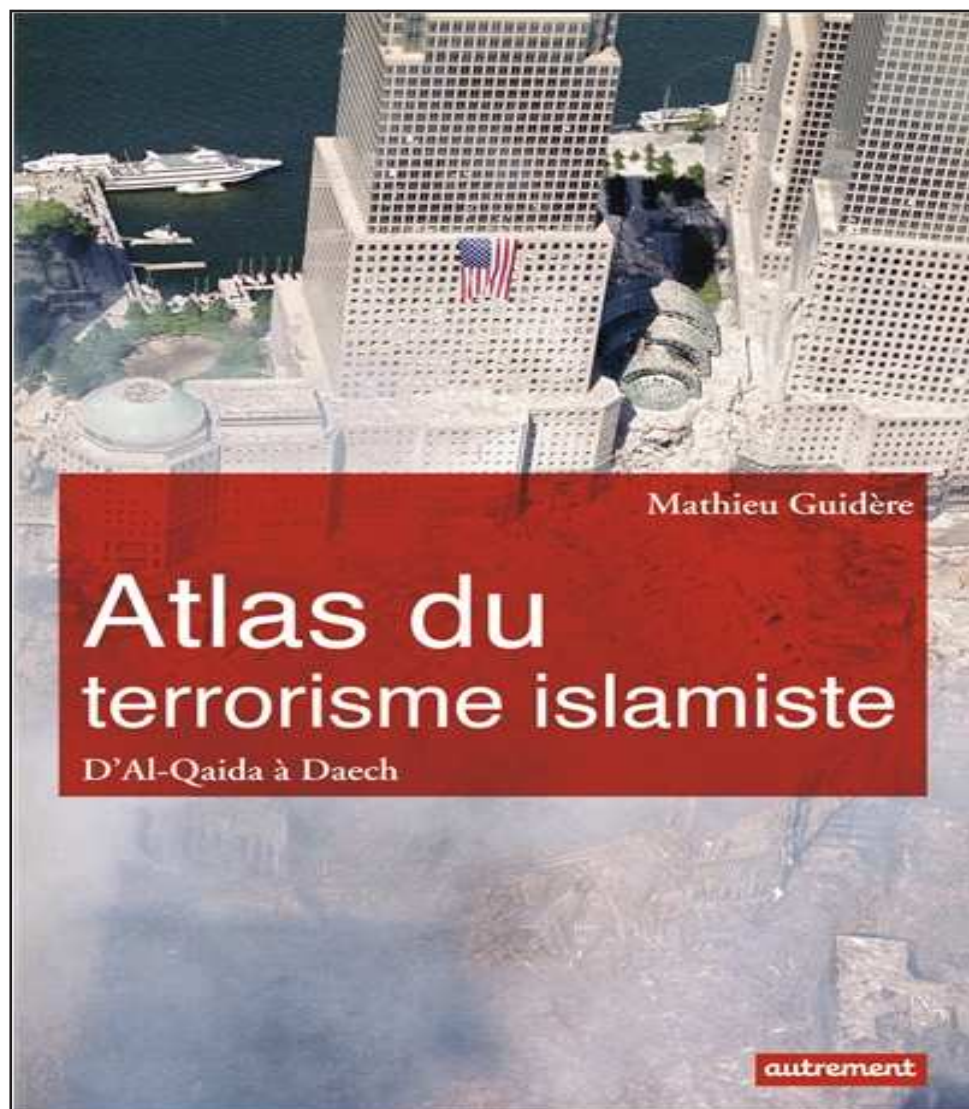
rope, comme en Afrique du Nord et en Asie. Pensez-vous qu'il soit pertinent d'étudier les contextes régionaux liés à ces départs ?

Certes, le fait que certains pays mènent une politique intérieure perçue comme « islamophobe » et une politique extérieure perçue comme « impérialiste » joue un rôle dans la justification idéologique et politique des départs vers les zones de guerre. Mais il faut comprendre que ces individus sont eux-mêmes pris dans un contexte qui les dépasse, celui des guerres de religion internes à l'Islam, comme l'étaient les terroristes d'extrême-gauche dans les années 1970, pris qu'ils étaient dans le contexte plus global de la Guerre froide qui se jouaient aussi à l'intérieur des démocraties occidentales. Pour comprendre le phénomène, il faut allier les deux approches et ne pas les considérer comme exclusive l'une de l'autre. En d'autres termes, il existe aujourd'hui des causes internes qui motivent le départ vers la zone syro-irakienne mais le contexte global est également favorable au maintien de telles zones de crises et de conflits.

Alors que l'État islamique prétend s'affranchir de frontières tracées par les Occidentaux (comme celles des accords Sykes-Picot), ses dirigeants ont organisé certaines brigades en fonction du pays de provenance des combattants. Même au sein de leur modèle, la question de l'origine géographique reste-t-elle prégnante ? N'est-ce pas en contradiction avec leurs fondements idéologiques ?

Il existe effectivement une contradiction entre la prétention « universaliste » de l'organisation et son mode de fonctionnement « nationaliste ». Mais c'est un choix pragmatique imposé par la nature de la lutte menée. En fait, les combattants ne sont pas tant répartis par pays que par langue (francophones, anglophones, turcophones, etc.). Par exemple, les combattants français et belges sont regroupés dans des brigades communes. C'est la langue qui constitue le critère distinctif tant au niveau de l'organisation militaire que des supports de propagande puisque les francophones par exemple possèdent leur propre organe, le magazine Dar Al-Islam.

Les premiers chapitres de votre ouvrage sont en partie consacrés à une analyse du champ lexical de l'islam politique (panislamisme, takfirisme, jihadisme, califatisme etc.). La compréhension de ces différents courants est-elle indispensable pour analyser les mouvements terroristes islamistes ?



La connaissance et la saisie des différences entre courants de l'islam politique (panislamisme, takfirisme, jihadisme, califatisme etc.) sont indispensables à la compréhension du phénomène terroriste contemporain. En effet, tous les groupes violents se réclament d'une idéologie particulière de l'islamisme, justifiant et légitimant leurs actions terroristes, y compris contre d'autres musulmans, en fonction de cette idéologie particulière, et ils recrutent de surcroît de nouveaux combattants à partir d'arguments issus de leur idéologie spécifique.

Considérer toutes ces idéologies comme équivalentes, c'est se priver d'un outil de lutte anti-terroriste efficace : l'intelligence (au sens latin et anglais du terme). Ces différences expliquent d'ailleurs la rivalité et les affrontements entre groupes islamistes (par ex. Salafistes contre Fréristes). Ils permettent également de mener des stratégies contre-terroristes d'endigement ou encore des stratégies de neutralisation mutuelle. Bref, il est essentiel d'avoir une connaissance fine de l'ennemi pour mieux le combattre au niveau idéologique et militaire.

Vous utilisez le néologisme « glocal » pour appréhender les liens entre les représentations qu'ont certains mouvements islamistes du califat et leurs actions terroristes. Pouvez-vous expliciter ce terme ?

Le terme « glocal » est une contraction des mots « global » (mondial) et « local » (territorial). Dans le cadre du terrorisme islamiste, il désigne la tendance récente de certains groupes tels que Daech à avoir un ancrage fortement local (contrôle de territoires et de populations, gestion des villes et des zones occupées, perception de taxes, etc.), tout en affichant un projet et des ambitions globales (propagande en plusieurs langues, combattants issus de plusieurs pays, volonté d'expansion, attentats à l'étranger, etc.). C'est une évolution propre aux organisations criminelles qui a été calquée sur les stratégies de développement des entreprises multinationales, parce qu'elle est le fruit de notre époque mondialisée dans ce qu'elle a de meilleure mais aussi de pire.

Vous présentez de façon détaillée les différents moyens de financement de ces organisations. Alors que la diversité de leurs activités est proche de celle des grands groupes mafieux, leur succès s'appuie-t-il systématiquement sur la corruption des régimes politiques des États où ils sont établis ?

Effectivement, le mode de financement des organisations terroristes est très proche de celui observé chez les organisations criminelles, notamment de type mafieux. La seule différence réside dans le discours de recrutement et de légitimation qui accompagne les

activités illégales des organisations terroristes d'inspiration islamiste. Ce discours est teinté de religion et possède une dimension politique dans la revendication de ses actions. Mais cela n'est pas nouveau non plus puisque tous les groupes dits « révolutionnaires », par exemple en Amérique du Sud, recourent aux mêmes procédés terroristes et justifient politiquement leurs actions violentes.

Vos cartes mettent en avant le fait que les victimes de ces organisations sont avant tout les populations des pays arabes et musulmans. Comment expliquez-vous que cet élément soit généralement oublié au sein des opinions publiques occidentales ?

En touchant les sociétés au cœur, le terrorisme les fragilise et les renferme sur elles-mêmes. Dans leur état d'effroi, les populations ne veulent pas regarder ailleurs pour relativiser leur peur. La douleur des victimes envahit le champ public et l'action politique se trouve guidée par l'émotion. Le commentaire médiatique devient parfois irrationnel et totalement disproportionné au regard des faits relatés (par ex. tentative avortée d'homicide). Si vous ajoutez à cela la tendance des médias à être focalisés sur l'audience et le spectaculaire, il en résulte une concentration sur soi et un ethnocentrisme préjudiciable dans le traitement des sujets d'actualité, y compris lorsque le phénomène est d'envergure mondiale.

Votre chapitre de conclusion s'intitule « La troisième guerre mondiale n'aura pas lieu ». Cette affirmation vous paraissait-elle nécessaire ?

Cette conclusion est dictée par l'extension observée de la radicalité sous toutes ses formes, tant dans les discours politiques que dans la perception collective. Des États-Unis jusqu'en Europe, on parle de « solutions radicales » et d'en finir « une fois pour toutes » avec le terrorisme, suscitant espoirs et appréhensions, alors qu'il s'agit d'un combat long et difficile à mener au regard de l'expérience passée que ce soit par rapport au terrorisme anarchiste (début du XXe siècle) ou du terrorisme gauchiste (années 1970).

Et puis, on oublie de rappeler que la première guerre mondiale (1914-1918) trouve son origine dans un attentat terroriste (attentat de Sarajevo le 28 juin 1914) contre l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'Empire austro-hongrois. En somme, cette conclusion est une sorte de réponse à la tendance « va-t'en guerre » de nos contemporains, alors même que nous voyons tous les jours les conséquences catastrophiques de la guerre en Syrie et en Irak mais aussi au Yémen, en Libye et ailleurs.

Play-off : DCMP ne pardonne pas Bukavu Dawa (4-1)

Sans pitié, DCMP s'est baladé devant Bukavu Dawa (4-1), en match de la 4^{ème} journée du play-off de la Linafoot. Une victoire qui lui remet en tête du classement provisoire avec 6 points.

ARMEL LANGANDA

Le Daring Club Motema Pembe a pulvérisé la formation de l'OC Bukavu Dawa sur le score de 4-1, le mardi 18 avril au stade des Martyrs. C'est en match de la 4^{ème} journée du play-off de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Au terme d'une première mi-temps prolifique en termes d'actions dangereuses, DCMP n'a pas réussi à mener au marquoir. Très combatif, le trio Makusu, Tulenge et Kazadi malmène la défense de Bukavu Dawa. Cueillis à froid, les jeunes de Bukavu Dawa ramassent un but matinal à la 3^{ème} minute.

Après un débordement du côté droit, Tulenge parvient à éliminer son vis-à-vis et fait la passe en profondeur en direction de Kazadi. Très lucide, Zadio place son ballon au deuxième poteau et oblige le portier de Bukavu Dawa de ne constater que le dégât. 1-0, pour les Immaculés.

Le match prend une autre tournure. DCMP impose son jeu et multiplie ses assauts dans la défense de Bukavu Dawa. Malheureusement pour les hommes d'Otis Ngoma, la finition pose problème avec une belle prestation du gardien adverse. Les visi-



Le Daring Club Motema Pembe a pulvérisé la formation de l'OC Bukavu Dawa sur le score de 4-1

teurs maîtrisent le jeu et s'imposent aussi au milieu de terrain. Profitant d'un relâchement des Immaculés, les jeunes de Bukavu Dawa parviennent à égaliser sur un corner parti de la gauche vers la droite. Le marquoir indique 1 but partout. C'est le score à la mi-temps.

Au retour des vestiaires, les choses évoluent très vite pour les Immaculés. A la 50^{ème} minute, Makusu donne l'avantage à son club. Quatre minutes plus tard, c'est Bongonga qui

marque le troisième but, sur une passe décisive de Ricky Tulenge, le meneur de jeu. DCMP impose un pressing très haut qui coupe le souffle à son adversaire obligé de courir après le ballon.

Une fois de plus, Ricky Tulenge emballe la défense de Bukavu Dawa du côté droit et réussit une puche en direction de Makusu qui, à son tour, place son ballon dans le petit rectangle et trouve une tête piquée de Kazadi qui s'offre un doublé à la 61^{ème}

minute.

Une large victoire qui permet au Daring de reprendre la première place du classement provisoire avec 6 points. Il est talonné par l'AS V. Club avec 5 points.

Le calendrier prévoit le match FC Renaissance – TP Mazembe ce jeudi 20 avril au stade des Martyrs. Le dimanche 23 avril, les Orange croiseront les Dauphins noirs de l'AS V. Club dans les mêmes installations sportives.

C1/UEFA : le Barça croit à une autre Remontada face à la Juve

Lourdement battu à l'aller 3-0 à Turin, le FC Barcelone est contraint de réaliser un grand et exceptionnel match face à la Juventus de Turin au Nou Camp, pour espérer continuer l'aventure à la Ligue des champions de l'UEFA.

Après avoir réalisé une Remontada inespérée en mars dernier face au PSG (6-1 après une défaite 4-0 à l'aller), les coéquipiers de Lionel Messi se retrouvent à nouveau dos au mur avant d'affronter Juventus de Turin. Cet exploit en huitièmes de finale retour face au club français a été l'un des grands tournants de la saison. Pourtant, le club blaugrana a réécrit l'histoire en s'inclinant lourdement en quarts de finale aller sur le terrain de la vieille dame la semaine passée.

La tâche s'annonce rude pour les Espagnols qui devront remonter trois buts face à un club de la série A; championnat réputé d'une solidité défensive intense. Certes, il y a beaucoup de similitudes avec le match contre Paris Saint Germain, mais le champion d'Italie n'a rien en commun avec son homologue de France. Juventus a une histoire en Europe, notamment avec ses trois coupes aux grandes oreilles et regorge en son sein des joueurs d'expérience à l'instar de Chorgio chellini,



Bonucci, Barzagli, Dani Alves (transfuge du FC Barcelone) et son emblématique gardien de but Buffon.

En dépit de cet atout, les équipes italiennes savent souffrir énormément et le club de Massimiliano Allegri est équipe solide, équilibrée et difficile à manœuvrer. Le Barca doit se méfier de passer uniquement par le milieu de terrain pour imposer le rythme puisque l'arme fatale de la Juve, c'est son milieu de terrain et sa défense.

La MSN (Messi, Suarez et Neymar) devra se montrer très décisive et entreprenante pour sauver l'honneur devant son public du camp Nou. Elle aura en face un bloc difficile à manœuvrer qui n'a pas encaissé trois buts lors d'un même match cette saison en C1 (meilleure défense).

LP

Alain Giresse : pas de démission en vue au Mali

Avec un contrat qui court jusqu'en novembre prochain et malgré les appels à la démission lancés par Boubacar Diarra, le président de la Femafoot (Fédération malienne de football), Alain Giresse s'accroche. Le technicien français ne pense pas jeter l'éponge.

« Démissionner comme une solution miracle ? Non. Si vous pensez que votre équipe, vous la tenez pas, elle vous lâche, si dans son expression sur le terrain, elle montre un visage, un état d'esprit, un engagement, vous vous dites là ok, ça ne va pas, je n'arrive pas à connecter avec ce groupe, ... Mais ce n'est pas le cas. La relation professionnelle qui existait avant, pendant la CAN et qui existe aujourd'hui entre les joueurs et le coach que je suis sont sans nuage, elles sont directes, franches, etc. Il n'y pas de problèmes. Les joueurs ont été irréprochables pendant toute la CAN notamment », a confié Giresse à l'émission Tout Feu Tout Foot sur la chaîne guinéenne Espace TV.

L'ancien sélectionneur du Gabon ajoute : « Je suis le sportif. Ma préoccupation est de préparer le futur sportif de l'équipe nationale puisque aujourd'hui, d'une façon officielle, rien



ne m'a été signifié. J'ai un contrat qui court jusqu'au mois de novembre. J'espère que les choses vont évoluer normalement et que tout rentre dans l'ordre ».

Giresse évoque également la brouille entre la Femafoot et le ministère des Sports qui a conduit à la suspension du pays par la FIFA : « C'est perturbant sur le plan des perspectives sportives à venir, sur les interrogations que peuvent avoir les joueurs et aussi les supporters. Je pense et j'espère que la situation va arriver à se clarifier et que les choses vont reprendre leur cours normalement. C'est tout ce que je souhaite ».

LP/ATS

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



Film Maman colonelle : Dieudo Hamadi décrit «la réalité de la société congolaise»

Avec « Maman Colonelle », son dernier film, le cinéaste s'intéresse aux violences faites aux femmes et aux enfants sorciers dans son pays. À l'âge de 33 ans, Dieudo Hamadi fait partie de la génération montante des cinéastes congolais. Après avoir obtenu un prix du public à Berlin (Allemagne), son dernier documentaire, Maman Colonelle, était en compétition au festival international des films documentaires à Paris, du 24 mars au 2 avril 2017.

Après Congo in Four Acts et Atalaku, vous revenez avec un nouveau documentaire. Pourquoi cette forme ?

Dieudo Hamadi : C'est la plus accessible. Quand vous voulez faire des films en Afrique, sans grande formation, c'est le plus simple : vous sortez la caméra, parfois même à l'épaule, et vous pouvez filmer, sans infrastructure, sans moyen. Cela permet d'apprendre et de progresser rapidement. Je suis aujourd'hui dans l'action, et ce genre correspond aussi à mon urgence de filmer pour montrer la réalité de la société congolaise. Pendant mes études, j'ai été particulièrement impressionné par le documentaire de Raymond Depardon 10^e Chambre. Instants d'audiences, sans commentaires ni voix off. Je me suis dit que c'était le genre de films que je voulais faire. Compte tenu des moyens dérisoires et des salaires, la plupart des policiers au Congo sont démotivés, mais ils déploient une énergie et une ténacité incroyables pour aider la population

Maman Colonelle est chef au sein de la brigade de lutte contre les violences

faites aux femmes. Pourquoi avoir choisi ce personnage ?

J'ai rencontré Honorine Munyole en 2009 à Bukavu, dans le cadre d'un premier tournage, et j'ai trouvé cette personne extraordinaire. Compte tenu des moyens dérisoires et des salaires, la plupart des policiers au Congo sont totalement démotivés. Mais cette colonelle déploie une énergie et une ténacité incroyables pour aider la population. C'est très inspirant. Je voulais montrer qu'il y a des personnes qui essaient de maintenir le pays la tête hors de l'eau, malgré tout.

À l'origine, le projet était de filmer les cours de boxe qu'elle donne aux femmes victimes de violences sexuelles à Bukavu. Mais à cause de sa mutation à Kisangani, cela n'a pas été possible. Tout le monde veut oublier la guerre de six jours, mais il y a encore des gens qui en souffrent

Vous avez donc choisi d'évoquer la guerre de six jours et les enfants sorciers.

Oui, je n'avais plus d'idée préconçue. J'ai assisté aux



Le cinéaste congolais Dieudo Hamadi

audiences au cours desquelles Honorine reçoit des femmes demandant justice pour ce qu'elles ont vécu. Beaucoup d'entre elles venaient à la suite de la guerre de six jours, pendant laquelle elles avaient été violées ou avaient perdu leur mari ou leurs enfants. C'était pourtant il y a plus de quinze ans ! Alors que tout le monde au Congo veut oublier cette guerre, qui a fait plusieurs milliers de morts et de blessés lors de l'affrontement des armées rwandaise et ougandaise, je voulais montrer qu'il y a encore des gens qui en souffrent. C'était une opportunité de remettre ces événements sur la table. Quant aux enfants sorciers, il s'agit d'un phénomène assez récent dans la société congolaise. Mais, malgré son interdiction, les choses continuent de se pratiquer en secret, provoquant la mise au ban, voire la mort de certains d'entre eux.

Avez-vous prévu de montrer le film dans le pays?

J'aimerais bien. Grâce au sou-

tien de certaines ambassades et, notamment, à celui de la France via le réseau des Alliances françaises, j'arrive à montrer mes films un peu partout dans le pays. Des ONG sont également partenaïres, pour les projeter dans les écoles ou les universités. Ce sont des circuits assez permanents pour présenter les films, en dépit du manque de salles de cinéma. Ce sont les thèmes qui me guident vers le genre, et non l'inverse

Et quels sont vos projets ? Toujours dans le documentaire ?

Pas forcément. Le passé du Congo et certains événements oubliés m'intéressent aussi beaucoup. Je pourrais passer à la fiction, plus adaptée à ces sujets. Ce sont les thèmes qui me guident vers le genre, et non l'inverse. Pour l'heure, je souhaite me concentrer sur le Congo. J'y suis né, j'y vis, et il a tellement d'histoires à raconter.

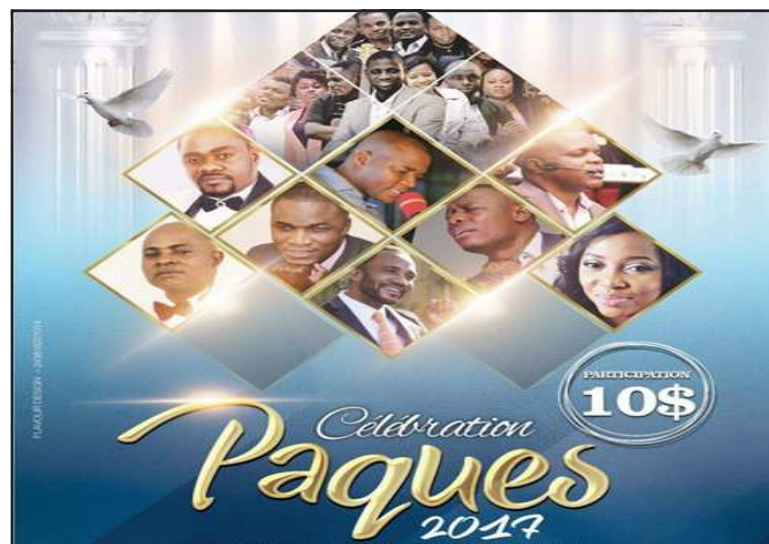
JEUNE AFRIQUE/LP

Henri Papa Mulaja et consorts célèbrent la résurrection de Jésus-Christ

CHRISTIAN KALONJI (STAGIAIRE/IFASIC)

L'artiste de la chanson gospel, auteur compositeur, écrivain et prédicateur Henri Papa Mulaja, a livré, le dimanche 16 avril, au parking du Grand Hôtel Kinshasa, un concert avec ses collègues musiciens chrétiens. Ce, à l'occasion de la fête de Pâques.

Sur scène, Henri Papa n'était pas seul. Le premier qui se produit, c'est le groupe Gaël Music du pasteur Athom's Mbuma. Il a captivé l'attention du public venu célébrer la résurrection de Jésus-Christ. Avec des chansons telles que « Il n'y a de



salut en aucun autre nom », « Kabod », « Parfum qui chante », « Alpha Omega » tirées de l'album « Parfum qui

chante ». Sans oublier la chanson « Tu es Dieu » tirée de l'album Sublime, entonnée par le frère Franck Mulaja,

ancien de Gaël Music.

Puis est venue la prestation du frère Henri Papa Mulaja, initiateur de « Célébration Pâques », et son groupe. Trois chansons tirées de l'album « Pâques », à savoir « Topusani », « Yahvé na yekogumbamelayo » et « Boyakotala ».

Les derniers à monter sur scène étaient le pasteur Johnny Aaron, le frère Franck Mulaja, le frère Michel Bakenda, le frère Mike Kalambay et la sœur Axca Olangi. L'événement a bénéficié du sponsoring d'une société brassicole de la place. Organisé à l'occasion de la Pâques, le concert se tient au mois d'avril de chaque année.

Haut-Katanga : Jean-Claude Kazembe appelé à présenter sa démission au chef de l'Etat

C'est à l'unanimité que l'assemblée provinciale du Haut-Katanga a voté la motion de censure contre le gouverneur Jean-Claude Kazembe. Mauvaise gestion de la province, relations tendues avec les collaborateurs, des cas de passation des marchés publics en violation de la procédure, non-respect dans l'exécution du budget 2016 sont autant de griefs portés contre de Jean-Claude Kazembe. Le gouverneur du Haut-Katanga est rattrapé par sa mauvaise gestion. Dès lors, l'assemblée provinciale lui enjoint de présenter sa démission dans les 24 heures au président de la République.

LP AVEC RO



Npm : le bâtiment du 30 juin, siège de l'assemblée provinciale du Haut-Katanga

Le Haut-Katanga n'a plus de gouvernement. L'organe délibérant a voté à l'unanimité le mardi 18 avril la motion de censure contre le gouvernement provincial. Vingt-quatre députés provinciaux sur les trente que compte cet organe législatif y ont pris part, rapporte Radio Okapi.

Le président du bureau de l'assemblée provinciale a indiqué que le gouverneur serait notifié de cette décision «dans les heures qui suivent», ajoutant que ce dernier doit déposer sa démission auprès du chef de l'Etat dans les 24 heures.

Vendredi 14 avril, l'assemblée provinciale a déclaré «recevable» à l'unanimité cette motion introduite par le député provincial Jean Mwandwe. Avant de se prononcer sur la recevabilité de la motion, les députés provinciaux avaient pris connaissance du rapport d'une commission d'enquête parlementaire, a expliqué à Radio Okapi l'auteur de la motion.

Ce rapport pointe la mauvaise gestion de la province, les relations tendues

entre le gouverneur et ses collaborateurs, des cas de passation des marchés publics en violation de la procédure ainsi que la non-exécution du budget tel que voté par l'assemblée provinciale.

Informé de la motion, le gouverneur de la province Jean-Claude Kazembe avait annoncé qu'il ne répondrait pas à l'invitation de l'assemblée provinciale qui devait l'auditionner avant de procéder au vote sur la motion.

Dans une correspon-

dance qu'il a adressée samedi 15 avril au bureau de l'assemblée provinciale du Haut-Katanga, il a signifié que la matière sur laquelle elle voulait statuer est administrative et ne relève pas de sa compétence. Le gouverneur dit s'en remettre au chef de l'Etat pour trancher ce différend.

Cette destitution du gouvernement provincial a été votée en l'absence de M. Kazembe, qui a quitté sa province depuis lundi 17 avril pour Kinshasa.

APOSTROPHE

Kim le nucléaire

BEN-CLET



Aux dires de maints observateurs, la menace de la guerre de Trump contre Kim Jong Un se rapproche. Si le conflit éclatait, le présomptueux dirigeant nord-coréen aura contraint l'imprévisible yankee à user de sa superpuissance pour anéantir la force nucléaire de Pyongyang.

Sera-ce la guerre des Titans ? C'est un peu exagéré. Sera-ce la répétition de David contre Goliath ? La sainte Bible ne l'a pas prévu. Il nous reste un champ, très vaste, de conjectures. Par exemple, celle qui voit les Yankees «traiter le problème nord-coréen» en neutralisant son arsenal nucléaire car, clame Washington, «la stratégie de la patience est terminée». Par exemple, aussi, celle qui promet «une réponse sans pitié à toute provocation américaine» de la part d'un Kim qui brûle d'envie de rééditer l'exploit japonais de Pearl Harbour en 1945.

Certes, le monde doit se méfier des provocations et des menaces qu'échangent actuellement le jeune belliciste de 34 ans et l'imprévisible septuagénaire. Un monstrueux incendie commence toujours par une brindille, par une étincelle. Tout comme des tonnes d'extincteurs seront épuisées avant de venir à bout du sinistre. Et la guerre du nazi Adolf Hitler est là pour nous le rappeler.

Déjà, les Chinois préviennent que «s'il y a vraiment guerre, personne ne peut être gagnant». En attendant, Pékin a suspendu les vols de ses avions vers Pyongyang depuis 48 heures car, estime-t-il, «un conflit peut éclater à tout moment». Tokyo, pour sa part, envisage de rapatrier ses 60 mille ressortissants vivant en Corée du Nord. La Russie, «très inquiète», appelle «à la retenue».

Lequel des bellicistes est fort à blâmer ? L'Afrique a-t-elle ses Kim Jong Un ? Aidez-moi à répondre.

Haut-Lomami : un accident ferroviaire fait 14 morts

Qatorze personnes sont décédées à la suite d'un accident ferroviaire survenu, dimanche 16 avril, à 80 km de Kamina sur l'axe Kamina-Kabongo (Haut-Lomami). Le ministre provincial de l'Intérieur du Haut-Lomami, Venance Mutombo, raconte le drame: «Le train en provenance de Kalemie était en [panne]. En attendant un secours, les gens [passagers] se sont couchés au sol et même en dessous des wagons parce qu'il n'y avait pas de danger. On nous rapporte qu'il y avait un grand vent qui a poussé même la rame, parce que c'était sur une petite descente. Et la rame a bougé et vous comprendrez que plus la locomotive bouge, c'est toute la rame qui bouge. Alors les gens ne sachant pas qu'il y a un mouvement qui se fait, alors le train a commencé à écraser les gens qui étaient couchés sur les rails



parce qu'ils ont étalé les nattes pour dormir».

Il a fait savoir que les trois passagers blessés avaient été admis à l'hôpital de la mission Songa pour des soins appropriés. Les victimes ont perdu leurs jambes et

d'autres ont eu des poitrines et têtes écrasées, a-t-il détaillé. Elles ont été inhumées sur le lieu même du drame.

La quatorzième victime est décédée à l'hôpital de Songa, qui se trouve proche du lieu de l'accident. Cet acci-

dent de train survient neuf mois après qu'un déraillement de train eut tué deux personnes à la localité de Mwadi Kayembe, en territoire de Kanyama (Haut-Lomami).

LP/RO